

DOSSIER

Lumière sur la transition
énergétique calédonienne

ÉCONOMIE

Le Registre du commerce et des sociétés
à portée de clic

FORMATION

Maîtriser les outils de gestion



**Avec nous,
un début octobre
sous le signe
de l'innovation
et du numérique !**

InnoLab

Salon professionnel du numérique et de l'innovation

**Du 3 au 5 octobre 2017
au Château Royal de Nouméa**

La Fédération des entreprises de Nouvelle-Calédonie vous présente une rencontre exceptionnelle entre tous les acteurs privés dont ceux qui font progresser jour après jour notre compétitivité tant localement qu'à l'échelle régionale : 3 après-midis riches de partage des savoirs, consacrés au dynamisme ainsi qu'à la créativité de l'entrepreneuriat calédonien, sous forme d'un salon professionnel sans précédent, INNOLAB.

PRENDRE EN MAIN AUJOURD'HUI LES PROJETS POSSIBLES DE DEMAIN.

Parce que nous avons tous des idées à concrétiser mais qu'il est souvent complexe d'identifier tous les besoins nécessaires à l'émergence de ces projets innovants, le MEDEF-NC vous offre une opportunité unique pour profiter de temps de rencontres avec les entreprises calédoniennes positionnées au cœur de l'innovation et du numérique.

Un salon soutenu par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, dans le cadre de nos actions destinées à accompagner la transition numérique des entreprises.

Au programme :

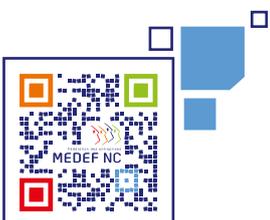
- Des tables rondes avec des témoignages de nos success-stories locales ;
- Des conférenciers internationaux de renom ;
- Des pitches d'entreprises innovantes ;
- Des rencontres B2B ;
- Des ateliers de création sur un mini-FABLAB ;
- Des démos technologiques.

L'équipe du MEDEF-NC vous attend nombreux !

Plus d'information :



**L'ESPRIT D'ENTREPRISE,
L'ESPRIT D'AVENIR.**



www.medef.nc

Sommaire

Lumière sur la transition énergétique calédonienne

p22



Actualités

Bravo l'été 2017 p4

Les actions de la CCI

L'EGC : l'école des succès prépare sa rentrée p5

Une vague de nouveautés à la gare maritime et à l'aéroport de Magenta p6

Bilan de la Semaine de l'apprentissage Adhésion de la CCI à Cap Agro p7

Portrait d'élite

Sophie Caillard, femme d'affaires et de réseau p8

AU CŒUR

DE L'INNOVATION

Le patrimoine mondial enrichi grâce à l'innovation calédonienne

p10



L'actualité des entreprises p12-13-14

Création d'entreprise

Piloter son entreprise grâce aux indicateurs de performance p16

Économie

Le Registre du commerce et des sociétés à portée de clic p18

Les brèves du Pacifique p19

Provinces

Maré : Waterloo transport, cap sur les croisiéristes ! p20

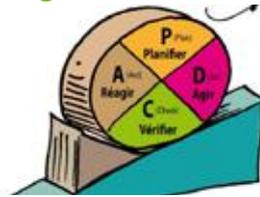
Économie numérique

La révolution numérique : entre opportunités et disruptions p28

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ISO 50001 : le management de l'énergie

p30



Fiche pratique

Le licenciement pour motif personnel p32-33

Formation

Maîtriser les outils de gestion p35

C'est officiel p36

Repères économiques p37

Foire aux questions Échéances fiscales et sociales p38

Reprises d'entreprises p41

Foires & salons p41

Revue de presse p42

Le coin du livre p42

Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site Internet : www.cci.nc - Directrice de publication : Jennifer Seagoe - Comité de rédaction et coordination : Sidonie Ganatchian et Fany Torre - Rédaction : Anne-Charlotte Cocault, Béryll Ziegler, Fany Torre, Marianne Page, Marine Fouquet, Nathalie Vermorel - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 10 050 exemplaires - Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.



Édito

JENNIFER SEAGOE
Présidente de la CCI-NC

Vecteur de nouvelles opportunités et réel atout de compétitivité pour les entreprises, le Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie ouvre un horizon économique prometteur. Le dossier de ce *CCI Info* propose de faire le point sur les investissements programmés dans ce cadre et sur les nouvelles perspectives pour les entrepreneurs. Ces pages esquissent aussi une cartographie des acteurs et des moyens disponibles pour les sociétés qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche de maîtrise de l'énergie, génératrice d'économies financières et soucieuse de l'environnement.

Ce numéro est également l'occasion de communiquer sur la digitalisation des archives du Registre du commerce et des sociétés et sur le lancement du site Internet infogreffe.nc. Ce nouvel outil permet de pouvoir obtenir une vision plus précise des différents marchés animant l'économie calédonienne et d'effectuer de nombreuses démarches en ligne. La CCI, qui œuvre elle-même à la dématérialisation des données et des procédures administratives pour ses ressortissants, salue ces initiatives au service du développement de notre économie.

Bonne lecture.

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES DES ACTIONS 2016 DE LA CCI



Le nouveau rapport d'activité de la CCI est maintenant disponible sur son site Internet. Il résume les grandes actions qu'elle a initiées en 2016 : réalisation du plan de relance pour l'économie calédonienne, mise en place de nouveaux outils tels le Baromètre des industries ou l'Observatoire économique maritime, renforcement du soutien au développement du tourisme (notamment de croisière), partage à l'international de son expertise en gestion d'infrastructures touristiques...

Sont aussi présentées les stratégies mises en œuvre autour de la formation (EGC, Semaine de l'apprentissage, etc), ainsi qu'autour du numérique et de la dématérialisation des données visant à simplifier les démarches administratives des 14 000 ressortissants de la Chambre.

www.cci.nc

4

❖ Dernières inscriptions au prix de la réussite Âboro

Âboro a créé en 2016 le prix de la réussite, une récompense qui valorise les salariés ayant eu un parcours exemplaire et qui, par leur engagement, ont contribué au développement de leur entreprise.

En 2017, la CCI a décidé de soutenir cette initiative qui honore l'autodidactie (les candidats doivent avoir débuté leur carrière sans baccalauréat ni diplôme supérieur), la persévérance, la créativité, la volonté de transmettre son expérience, etc. Les lauréats ont gagné l'an dernier des voyages, du matériel électronique, des bons d'achat... Clôture des inscriptions : le 30 septembre 2017.

❖ Tél. 28 92 34 / daniele.delahaie@aboro.nc

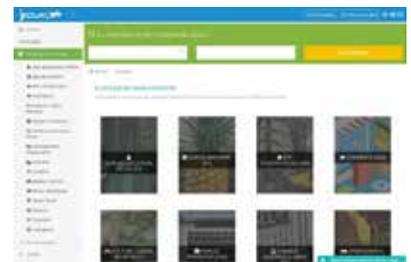
❖ Jeco.nc change d'enseigne

Le site jeco.nc a récemment été cédé à la société de communication Rezo medias. Nouveau design et nouvelles fonctionnalités sont au programme de sa version 2.0, lancée en août dernier.

Cette vitrine avait été créée par la CCI en 2006 afin d'offrir

à ses ressortissants une présence gratuite sur le web qui leur permette de poursuivre l'amélioration de leur notoriété et de renforcer leur réussite commerciale.

❖ Tél. 77 19 72 / rezomedias@gmail.com



❖ Déménagement de l'antenne de la CMA de Koné

L'antenne de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Koné, qui existe depuis plus de vingt ans, a déménagé en mai. La communauté artisanale de la région grandissante, la CMA a investi un nouveau bâtiment, plus spacieux et mieux adapté aux besoins des professionnels du Nord.

Ces locaux font face à ceux de Nord Avenir, le dispositif provincial d'appui à la densification du tissu économique de la province Nord.

❖ CMA - Koné

848, avenue de Téari, lotissement Cassis, Pont-Blanc - Koné

Tél. 47 30 14 / kone@cma.nc

❖ Bravo l'été : une myriade d'opportunités pour les commerçants et le public



Nombreuses nouveautés pour l'édition 2017 de Bravo l'été, qui se déroule du 23 septembre au 8 octobre sur tout le territoire. Cette grande opération du Syndicat des commerçants s'articule cette année autour des thèmes de la chanson et des concours.

Lancement le 23 septembre, sur la place des Cocotiers, avec un concert réunissant les plus talentueux candidats de l'émission le Grand Casting. Beaucoup d'autres animations musicales ponctueront ces seize jours de festivités organisées en partenariat avec Total.

À noter : le samedi 7 octobre, tous les commerçants de Nouvelle-Calédonie seront autorisés à proposer des soldes.

❖ Tél. 27 54 10 / infocommerce@lagoon.nc

syndicat-commerçants-caledonie.over-blog.com

EGC : l'école des succès prépare sa rentrée

Coup d'envoi imminent pour le recrutement des futurs étudiants de l'EGC, une formation conçue pour développer les qualités humaines tout en donnant la passion d'entreprendre.



En 31 ans, l'École de gestion et de commerce du Pacifique Sud a formé 549 talentueux cadres, managers ou entrepreneurs. Sa force : son contact étroit avec le monde du travail et le développement de l'esprit entrepreneurial des étudiants. Les cours sont basés sur des études de cas réels, issus des entreprises membres de l'association des parrains de l'EGC.

L'EGC a de nombreux atouts pour assurer la réussite des quarante nouveaux étudiants intégrés chaque année. 70 % de ses formateurs sont cadres, chefs d'entreprise ou professeurs. Elle développe des partenariats, comme celui avec OBA Grandes écoles, qui offre l'accès à des formations de haut niveau comme HEC Paris. Elle bénéficie d'une ouverture à l'international, grâce à ses partenariats avec des écoles, des universités et des entreprises en Australie et en Nouvelle-Zélande. Le taux d'insertion professionnelle des étudiants est de 100 % dans les trois mois suivant l'obtention du diplôme. Et ces études sont accessibles à tous car des bourses, des aides financières et des aides au logement peuvent

être accordées.

La 1^{ère} année est rythmée par 810 heures de cours et huit semaines de stage. Les matières enseignées sont le marketing, la prospection, le merchandising, la comptabilité, le droit, l'économie générale, etc.

Les enseignements de 2^e et 3^e années portent sur le management, la stratégie d'entreprise, la finance, les RH, la communication, le marketing digital... et, nouveautés 2018, des cours en innovation et en stratégie digital business.

En 3^e année, les étudiants partent huit semaines en Nouvelle-Zélande pour un stage en entreprise et des cours à Auckland.

Pour décrocher le diplôme de l'EGC, les candidats ont le choix entre trois cursus.

Cursus 1 : Bachelor en alternance

L'alternance a lieu en 2^e et 3^e années : trois semaines en entreprise (sous contrat d'apprentissage) et une semaine à l'EGC par mois. Les missions chez les employeurs consistent à mener des études concurrentielles, préparer des budgets, mettre en place des stratégies de

LES CONCOURS D'ENTRÉE EN 1^{ÈRE} ET 2^E ANNÉES

- Écrits : 4 novembre 2017.
- Oraux : du 4 au 8 décembre 2017.

IMPORTANT : les centres pour passer l'écrit sont basés à Nouméa, Koné, Wé (Lifou) et Port-Vila (Vanuatu). Le dossier de candidature et les annales du concours peuvent être téléchargés sur le site egc.cci.nc.

Date limite de rendu des dossiers de candidature : 27 octobre 2017.

communication, faire de la prospection client, etc.

Cursus 2 : Bachelor présentiel

Ce cursus est composé de cours et de huit mois de stages sur les trois ans. En 2^e année, les étudiants montent un projet associatif : ils créent de A à Z des événements tels que des compétitions sportives, de la sensibilisation au développement durable ou des campagnes de recrutement. Cette vitalité associative participe au dynamisme, à la motivation et à l'implication des jeunes.

Cursus 3 : double diplôme

Après deux ans à Nouméa, la 3^e année se déroule à Melbourne ou à Sydney, avec à la clé un Bachelor de *business administration* australien, en plus du Bachelor français de responsable en marketing, commercialisation et gestion de l'EGC.

LE + DE L'EGC ?

« Sa polyvalence, car on y étudie et pratique tous les domaines du commerce. À mon avis, une fois le diplôme en poche, on a acquis assez de compétences pour intégrer rapidement un poste à vraies responsabilités. »

Thibaut Khac, étudiant en 3^e année

Contact :

École de gestion et de commerce
du Pacifique Sud (EGC)

14, rue de Verdun

BP M3 - 98849 Nouméa

Tél. 24 31 40 / egc@cci.nc

EGC Pacifique sud

Une vague de nouveautés à la gare maritime et à l'aéroport de Magenta

Dans le cadre de ses travaux d'amélioration de l'accueil des croisiéristes, la CCI a mis en place une nouvelle signalétique à la gare maritime. Elle y a aussi déployé un réseau Wi-Fi libre d'accès, service également offert depuis peu aux usagers de l'aéroport de Magenta.

6

Depuis qu'elle a repris la gestion de la gare maritime, en mars 2017, la CCI l'a dotée d'un nouveau *welcome desk* (comptoir d'accueil) et y a affecté du personnel pour accueillir et orienter les passagers, ainsi que pour coordonner les usagers de la gare et de ses abords. Toutes les activités ainsi liées à cette structure seront très prochainement encadrées par un conséquent règlement d'exploitation.

En outre, une nouvelle signalétique (sur laquelle les textes sont tous rédigés en français et en anglais) a été récemment mise en place à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Certains des panneaux sont illustrés de vues aériennes de la Nouvelle-Calédonie, commandées au photographe Martial Dosdane par la province Sud.

Un accès gratuit à Internet

Depuis juillet dernier, l'accès à un réseau Wi-Fi est gracieusement offert au public de la gare maritime, et à celui de l'aéroport domestique nouméen. À Magenta, cette nouvelle prestation s'ajoute à la mise à disposition, en 2016, d'un second parking et d'un service gratuit de navettes.

La CCI envisage le tourisme comme un levier de croissance majeur pour l'économie calédonienne. C'est pourquoi elle modernise ainsi constamment les infrastructures touristiques qu'elle gère ou sur lesquelles elle intervient, c'est-à-dire la gare maritime, les plateformes aéroportuaires de Nouméa-La Tontouta, de Magenta, de Lifou et de l'Île des Pins.



Contact

CCI - Gare maritime
Tél. 24 73 60 / gare-maritime@cci.nc
CCI - Aéroport de Magenta
Tél. 25 14 00 / mgt@cci.nc

La Semaine de l'apprentissage 2017 au tableau d'honneur

Succès pour cette 2^e édition de la Semaine de l'apprentissage qui s'est déroulée à Nouméa, Koné, Ouvéa et Lifou du 29 août au 1^{er} septembre. Organisée par la CCI, la CMA et la CANC, cette action d'envergure a accueilli 730 personnes à Nouméa, 70 à Koné, 64 à Ouvéa et 145 à Wé. « J'ai découvert des formations que je n'imaginais pas si nombreuses et variées », affirme Beverly, du Lycée Pétro Attiti. Son ami Nino d'ajouter : « Pour moi, l'alternance des cours et du travail professionnel est parfaite car on peut tout de suite appliquer ce qu'on a appris et qu'on a un salaire pendant nos études ! ».

Enseignante au collège de Champagnat, Emmanuelle confie qu'elle essaie de sensibiliser ses élèves le plus tôt possible aux opportunités de l'apprentissage car « rares sont les formations où les garanties de trouver immédiatement un emploi sont aussi élevées ».

Magali accueille des apprentis dans son entreprise depuis près de vingt ans. « C'est une formule qui me permet de



former mes futurs employés en adéquation avec les besoins précis de ma société », explique-t-elle, « sans compter que beaucoup de mes clients apprécient mon engagement auprès de ces jeunes. »

En 2018, la CCI Apprentissage propose dix formations différentes, du baccalauréat au Bachelor.

Contact :

Point apprentissage
Tél. : 24 69 49
contact@apprentissage.nc
14, rue de Verdun - Nouméa
www.apprentissage.nc
Point Apprentissage NC

La CCI, nouveau membre du cluster agroalimentaire Cap Agro NC

Pour toujours mieux accompagner l'industrie agroalimentaire calédonienne, la CCI vient d'adhérer à Cap Agro NC, un cluster réunissant près de vingt entreprises de ce secteur.



Transformateurs, prestataires de services, logisticiens... nombreux sont les membres de l'association Cap Agro NC à être des ressortissants de la CCI. Fidèle à sa volonté de les soutenir, la Chambre a adhéré à cette organisation en août dernier afin notamment de participer aux réflexions menées par les professionnels et de s'impliquer dans de nouveaux projets de cette filière.

Ce cluster, fondé en 2013 à l'initiative de la province Sud, vise à développer la partie économique du système alimentaire calédonien. Une problématique majeure est à l'origine du rassemblement de ses membres fondateurs : sécuriser les approvisionnements. Depuis sa

création, cette « grappe d'entreprises » a pour stratégie de développer un modèle économique adapté aux projets dynamisant la croissance endogène de la Nouvelle-Calédonie.

Contact

Cap Agro NC (Charles Vuillod)
Tél. 75 36 74 / manager@capagro.nc
www.capagro.nc
CCI - QHSE
Tél. 24 31 15 / m.ladiesse@cci.nc

Sophie Caillard, femme d'affaires et de réseau

Présidente de l'association Nouméa Centre Ville et conseillère technique à la CCI dans le secteur du commerce, Sophie Caillard est également co-gérante des franchises Mango et Nespresso.



8

Les facilités pour les chiffres ont amené Sophie Caillard à s'orienter vers un Diplôme d'études approfondies (DEA - équivalent Master 2) en statistiques, qu'elle a décroché à Paris. Sa rencontre avec Michel Auclair et un stage de six mois au sein du cabinet Auclair Dupont ont ensuite orienté sa carrière professionnelle. En intégrant le pôle fusion-acquisition de cette entreprise, la jeune femme découvre la finance, un domaine qui la passionne très rapidement. Durant trois ans, elle acquiert une solide connaissance du tissu économique calédonien. Par la suite, elle conforte ses acquis en intégrant la société Le Froid où elle effectue un remplacement en tant que directrice marketing, ce qui lui a « permis d'avoir une bonne vision des médias locaux et du marketing ». En 2007, elle prend la gérance de la Société de

services de publications et d'affichages publicitaires (SPAP) qu'elle revend en 2016. Perfectionniste, la jeune Calédonienne va jusqu'à suivre une formation de graphiste à Paris « pour acquérir les bases du métier et savoir de quoi l'on parle ».

Une rencontre décisive

Ses missions d'alors : faire évoluer et coordonner les équipes rédactionnelles et commerciales d'Altitude, le magazine de bord d'Aircalin, et du mensuel économique Objectif. Elle gère également la maison d'édition Planète Memo, ce qui l'amène, fin 2008, à se rendre au Salon du livre de Paris. Elle profite de ce déplacement pour visiter le Salon de la franchise. « C'est là que j'ai rencontré la directrice de l'expansion de la marque Mango dans les zones francophones. Le lendemain, je me rendais à la maison mère à Barcelone pour nouer des contacts. À cette époque, des réflexions étaient engagées sur la rénovation du Carré Saint-Hubert pour laquelle il fallait une locomotive. L'idée avait germé. »

Curiosité, dynamisme et complémentarité

Sophie Caillard s'attelle à son projet dès son retour en Nouvelle-Calédonie. « J'en ai parlé avec ma sœur et un ami, puis nous avons travaillé comme des fous pour monter le dossier de franchise. Mango répondait à un vrai besoin en termes de prêt-à-porter à Nouméa. » Le magasin

est inauguré en juin 2010 et emploie aujourd'hui cinq personnes. Le concept de la franchise séduit Sophie Caillard au point qu'elle décide de renouveler l'expérience. Récemment, elle a décroché avec ses partenaires le contrat de distribution Nespresso sur le territoire. Une nouvelle boutique, conforme aux standards de cette marque internationale, a ainsi ouvert en juillet 2017 dans le centre-ville de Nouméa. Sa philosophie de l'entreprise : curiosité, dynamisme et complémentarité.

Son engagement à la CCI

Présidente de l'association Nouméa Centre Ville depuis 2015, Sophie Caillard œuvre à « redynamiser le centre-ville, accompagner les commerçants et faire remonter leurs problématiques auprès des institutions, les tenir au fait de ce qui se passe et mettre des actions en place pour inciter les consommateurs à (re)fréquenter le centre-ville. » Son implication à la CCI s'inscrit dans cette même volonté d'apporter sa pierre à l'édifice, de renforcer les liens du tissu économique calédonien, de représenter la voix des commerçants et de faire avancer les choses.

SOPHIE CAILLARD

39 ANS

- Gérante des franchises de Mango et Nespresso à Nouméa
- Présidente de l'Association Nouméa Centre Ville
- Conseillère technique CCI : secteur du commerce

EPSON®

EXCEED YOUR VISION

Imprimante grand format

Impression haute qualité

Compacte, silencieuse
et facile à utiliser

Productivité élevée

Parfaite pour les applications
graphiques, de CAO/DAO
et de SIG



24 20 40 - bureautique@officeplus.nc

OFFICE
PLUS
BUREAUTIQUE
www.officeplus.nc

EMPLOYEURS

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EMPLOI - FORMATION 2017 !



Quels sont
vos besoins
en emploi ?

Comment
recrutez
vous ?

Quels
sont vos
effectifs ?



**VOS RÉPONSES
SONT ESSENTIELLES**

**pour adapter ensemble les formations
et connaître vos besoins en métiers.**

Envoyez vos réponses
par courrier ou mail,
ou **RÉPONDEZ EN LIGNE**
sur www.idcnc.nc
AVANT LE 1^{ER} OCTOBRE

BESOIN D'AIDE ? Appelez nos enquêteurs au 28 42 98
ou rendez-vous sur www.idcnc.nc

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie



Le patrimoine mondial enrichi grâce à l'innovation calédonienne

Océanide est à l'origine de l'inscription du lagon calédonien et du site de Taputapuātea (Polynésie française) sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Créé en 2006 sous forme de GIE (groupement d'intérêt économique), ce rassemblement d'entreprises fait le lien entre les pouvoirs publics et les populations locales pour mettre en œuvre ce genre de projets d'intérêt général.



« cela, nous avons conçu des méthodes de travail participatives innovantes s'adaptant aux nombreuses spécificités locales afin d'impliquer les coutumiers à la gestion des domaines publics maritimes provinciaux », explique Jean-Brice Herrenschmidt. « Notre cœur de métier, c'est de poser un diagnostic de terrain très fin, puis d'inviter les collectivités à concevoir, à structurer et à mettre en œuvre des politiques publiques adaptées aux réalités locales. » Les méthodes participatives mises au point, entre autres sur les dossiers de l'Unesco, sont aujourd'hui mobilisées sur d'autres types d'appui aux politiques publiques en matière de foncier et d'aménagement en terres coutumières, d'agriculture, d'environnement, d'énergie, de santé et de ville. Les liens entretenus depuis plus de vingt ans avec le monde de la recherche, en particulier avec l'IRD (Institut de recherche pour le développement), permettent au GIE Océanide de participer à des projets de recherches et à des publications*, ainsi qu'à des programmes régionaux financés par des bailleurs internationaux (Union européenne, Agence française de développement, etc.) de grande ampleur. Viser un haut niveau d'exigence et d'excellence est, selon Océanide, la clé pour contribuer à s'adapter aux mutations du Pacifique contemporain.

10

Le GIE Océanide est un pôle d'expertise et de recherche en sciences humaines appliquées au développement. En tant que groupement multidisciplinaire (géographie, anthropologie, sociologie, droit, économie, agronomie), le GIE Océanide intervient dans des domaines variés.

Des projets d'envergure

Les savoir-faire et les compétences développés par Océanide lui ont valu d'être mandaté en 2012 par le gouvernement polynésien pour concevoir le plan de gestion et préparer le dossier de candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco du site de Taputapuātea (Ra'iātea). « Situé au cœur du triangle polynésien (Hawaï, Île de Pâques, Nouvelle-Zélande), ce paysage culturel comprend une montagne et une passe sacrées, ainsi que de nombreux vestiges archéologiques d'importance internationale. Après cinq ans de

travail intensif, le site a enfin été reconnu par l'Unesco le 9 juillet 2017. Pour nous, ce fut comme gagner les championnats du monde du patrimoine ! », s'enthousiasme Jean-Brice Herrenschmidt, cofondateur d'Océanide. Neuf ans plus tôt, il avait fallu cinq ans de travail pour compléter l'épais dossier de candidature calédonien et monter les comités de gestion dans les trois provinces pour faire inscrire les récifs coralliens calédoniens et les écosystèmes associés au patrimoine mondial.

Des approches adaptées aux spécificités locales

« À l'époque, l'un des enjeux majeurs du dossier calédonien était de prouver que le territoire était en mesure de mettre en place une politique de gestion et de préservation de l'environnement cohérente, structurée et efficace sur le long terme, en adéquation avec l'Accord de Nouméa. Pour

* Publication récente : Jean-Brice Herrenschmidt, Pierre-Yves Le Meur, 2016, *Dynamiques coutumières et politiques foncières en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique*, province Nord / IRD / GIE Océanide.

Contact

Centre IRD
101, promenade Roger Laroque
Anse-Vata - Nouméa
Tél. : 26 08 27 / 26 09 30
jbh@gioceanide.org

DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ À DUMBÉA

Artisans et chefs d'entreprise.

Le parc d'activités PANDA vous propose
des terrains :

-  Au coeur du Grand Nouméa
-  De toutes tailles (à partir de 10 Ares)
-  Entièrement viabilisés
-  Terrassés ou non terrassés



Choisissez votre terrain
www.panda.nc



PANDA

PARC D'ACTIVITÉS



secal | 46 70 10

❖ KONÉ : UN MAGASIN DÉDIÉ À LA CRÉATIVITÉ



Le 1^{er} février dernier, la librairie-papeterie Les Ptits As a ouvert ses portes à Kataviti, non loin de l'aérodrome de Koné, avec pour objectif de couvrir les besoins de la région VKP. Revendeur indépendant agréé par le groupe As de Trèfle en province Nord, l'enseigne offre un large choix de produits : librairie, papeterie, arts créatifs, high-tech (tablettes, téléphones, ordinateurs et accessoires), cartouches d'encre, maroquinerie et jouets (pour enfants et adultes). Les Ptits As prévoit également d'organiser des animations pour enfants (dédiées aux loisirs créatifs), ainsi que des soirées jeux de société d'ici la fin de l'année.

❖ Les Ptits As
Zone Kataviti 2 - Koné
Tél. : 44 57 17
f Les Ptits As

12

❖ Gastronomie du Vietnam sur les baies

Installé à la Baie-des-Citrons depuis le mois de mai, le restaurant Oncle Hô offre un large choix de spécialités vietnamiennes sur place ou à emporter dans un cadre branché. En cuisine, le chef Anh Phy travaille au tableau et propose des suggestions du jour en fonction des arrivages et des produits de saison. À la carte : wok, soupe pho, salade de bœuf, crabe de palétuvier, saumonée entière impériale ou à la vapeur, perroquet... et autant de desserts (vietnamiens et français) faits maison.



❖ Oncle Hô
25, promenade Roger Laroque, Mirage Plaza - Nouméa
Tél. : 24 06 62
f Oncle Hô

❖ Des bols sains et savoureux

Dans un lieu décoré avec goût, situé sur un bord de la place des Cocotiers, s'est installé Néa bowls, le dernier-né des restaurants vegans et végétariens de Nouméa. Surfant sur la tendance d'une alimentation saine et gourmande, son équipe travaille avec des fruits et légumes bio, issus de l'agriculture responsable et de saison. Le concept : dans un grand bol, le buddha bowl regroupe fruits et légumes frais, céréales, oléagineux, etc. Chaque semaine, de nouvelles découvertes culinaires sont proposées.

❖ Néa Bowls
Avenue du Maréchal Foch, centre-ville - Nouméa
Tél. : 54 34 83
f Néa Bowls



❖ Les hautes profondeurs à la surface de l'écran



Bureau d'étude en environnement marin spécialisé dans le suivi des communautés récifales (études d'impact et recherche scientifique), Squale explore le lagon calédonien depuis 2012.

En partenariat avec l'IRD et l'ONG Conservation internationale, la société prépare actuellement un film sur les écosystèmes profonds dont la sortie est prévue en mai 2018. Le projet a nécessité l'utilisation de technologies de pointe comme une caméra 360° (développée par Squale) et deux stéréo caméras pour mesurer avec une très grande précision les espèces des profondeurs. Ce film a également vocation à acquérir de nouvelles connaissances et à cartographier les habitats et écosystèmes dans le cadre du plan de gestion du parc naturel de la mer de Corail.

❖ Squale
Tél. : 98 86 75 / bastien.preuss@squale.nc
www.squale.nc

À Koné comme à la maison

Situé sur la commune de Koné depuis février 2017, Kohiba Appartiel propose une offre clé en main pour les séjours touristiques ou d'affaires en province Nord. La structure dispose de trois duplex de 85 m², entièrement meublés et équipés, permettant d'accueillir de une à quatre personnes pour des séjours de longue ou de courte durées. Tous les appartements sont équipés du Wi-Fi et de la climatisation. Kohiba Appartiel prévoit de proposer deux autres appartements (dont un trois pièces) d'ici quelques mois.



© Kohiba Appartiel

❖ Kohiba Appartiel
2657, avenue Lapita - Koné
Tél. : 46 74 00
www.appartielkone.com

Une entreprise avec plus d'une corde à son arc



© ASAP NC

Une nouvelle société de travaux en hauteur s'est créée en province Nord en mai dernier. ASAP NC est basée à Pouembout et est spécialisée dans les travaux en hauteur et d'accès difficiles, dans le domaine du bâtiment ou de l'industrie, mais aussi dans la sécurisation d'équipes en terrain accidenté. Alliant des techniques alpines et de spéléologie, les travaux sur cordes permettent d'effectuer des tâches dans des zones d'accès particulièrement difficiles, en toute sécurité et de façon plus rapide et économique qu'avec des nacelles ou des échafaudages. Cette entreprise a pour vocation de répondre aux besoins spécifiques des industriels et des entreprises dans toute la région.

❖ ASAP NC
Tél. : 97 82 95 ou 95 88 32 / contact.asapnc@gmail.com

Saveurs de brousse

En 2015, Loïc, pêcheur professionnel, et Fanny, experte en communication, décident d'associer leurs compétences et leur passion pour les produits de la mer pour créer L'Assiette du broussard. Les deux gérants commencent par élaborer des recettes d'achards au poisson et aux fruits de mer (poulpe, troca, langouste, crabe, etc.) pêchés en province Nord, qu'ils distribuent dans tous les supermarchés de Nouméa. En parallèle, l'entreprise s'associe avec le Marché broussard pour être présente à chaque événement et vendre ses nouveautés : saucisse de poisson, escalope de poisson pané, coquille farcie, poisson

rôti ou en filet, langouste farcie et gratinée... À compter de fin septembre, les clients peuvent également commander directement leurs produits sur le site web du Marché broussard. Et pour les fêtes de fin d'année, L'Assiette proposera divers plateaux de fruits de mer.

❖ L'Assiette du broussard
22, rue Henri Simonin, Z.I Ducos - Nouméa
Tél. : 70 20 20 / assiettedubroussard@mls.nc
f Assiette du Broussard



© L'Assiette du broussard

❖ Une nouvelle supérette à Pouembout

Située à la place de l'ancien Leader Price, la Supérette de Pouembout offre un service de proximité aux habitants de la commune. Alimentation générale, produits bio, textile, bazar, alimentation pour chiens, chats et chevaux... À noter : ce magasin de 470 m² propose une large gamme de fruits et légumes frais, dont une partie issue de la production locale, ainsi que du poisson frais sous vide (selon arrivages) et des produits australiens (boissons, chocolat, etc.). Afin de satisfaire au mieux ses clients, la Supérette s'est associée au groupe Corail pour pouvoir proposer des produits de la gamme Intermarché.



© Superette de Pouembout

❖ Superette de Pouembout
Complexe Le Perron - Pouembout
Tél. : 47 27 57
f Superette Pouembout

❖ Une boutique couleur café

Le magasin Nespresso a changé d'adresse et se trouve désormais en centre-ville. L'offre produits a totalement été repensée afin d'offrir la gamme complète des vingt-quatre grands crus, ainsi que les séries limitées de la gamme. Un éventail plus large d'accessoires est maintenant disponible, ainsi qu'un grand choix de machines destinées à l'usage privé ou professionnel. De nombreuses nouveautés font leur entrée, comme les Gourmandises signées Nespresso, une palette de saveurs à déguster avec son café. Toutes les capsules Nespresso étant recyclables, la boutique dispose également d'un espace recyclage permettant d'assurer la collecte des capsules usagées et leur traitement dans une unité adaptée.



© Nespresso

❖ Nespresso
33, rue de Sébastopol, centre-ville - Nouméa
Tél. : 050 200 (N° vert)
leclub@nespresso-nc.com

❖ En-cas au jardin



© Le Hérisson

Situé à la Vallée-du-Tir, le food truck Le Hérisson propose, midi et soir, des burgers, paninis, tartes salées et sandwichs XXL. Américain, burger savoyard (au reblochon et lard fumé), burger vegan ou végétarien, tous les plats sont faits maison et à la minute avec des produits frais et de saison. Pour les petites faims, ce snack propose également des barquettes de frites. Le Hérisson s'est installé dans le cadre d'un salon de thé pour accueillir ses clients (possibilité de s'asseoir dans un agréable jardin et accès libre aux sanitaires) et devrait prochainement ouvrir un service de commandes à emporter.

❖ Le Hérisson
21, rue Pallu de la Barrière, Vallée-du-Tir - Nouméa
Tél. : 94 75 62
f Le Hérisson Food-Truck

❖ Des étudiants en charge de projets événementiels professionnels



© EGC Animations

EGC Animations est une association qui passe de main en main d'étudiants, de promotion en promotion de l'École de gestion et de commerce du Pacifique Sud. Cette année, six recrues de 1^{ère} année reprennent le flambeau de cette organisation spécialisée dans l'événementiel et les animations commerciales. Les prestations offertes peuvent concerner des relevés de prix, des organisations de dégustations, des mises à disposition d'hôtes et d'hôtesse, des distributions de flyers, des créations et administrations de questionnaires, etc. Les tarifs sont peu élevés et la qualité des services est garantie car ces étudiants dynamiques et consciencieux prennent très au sérieux les missions qui leur sont confiées via ce dispositif responsabilisant.

❖ EGC Animations
egcanimations2017@gmail.com
f EGC Animations



VOIR A LA DEMANDE



RE-START



COMPACT



WI-FI



COMPATIBLE



30 SECONDES

**PLUS DE
700 PROGRAMMES
A LA DEMANDE ⁽¹⁾**

**RETOUR JUSQU'A
8H EN ARRIERE
AVEC LE RE-START ⁽²⁾**

ULTRA COMPACT

CONNEXION WI-FI

**COMPATIBLE
QUEL QUE SOIT
L'OPERATEUR**

**INSTALLATION
EN 30 SECONDES**

Le Cube



LA TELE CONNECTEE

CANAL+

Connexion haut débit requis et forfait internet illimité recommandé. (1) CANAL+ A LA DEMANDE : service disponible pour les abonnés aux CHAINES CANAL+. CINE+ A LA DEMANDE : accessible à partir de la formule LIBREMENT, sous réserve de disposer de l'option CINEMA. (2) RE-START : « REVENIR EN ARRIERE ». Service disponible pour certaines chaînes. Le Cube C est disponible avec LES OFFRES CANAL+. Conditions des offres et services sur canalplus-caledonie.com

Piloter son entreprise grâce aux indicateurs de performance

Créée en juin 2017, la société KPI accompagne les entreprises calédoniennes dans le pilotage de leurs activités via des outils d'indicateurs de performances. L'objectif ? Mettre à disposition des tableaux de bord permettant l'analyse de l'activité et la maîtrise des processus et des coûts.



16

Nicolas Bracq, spécialiste des questions financières, et Étienne Le Coz, expert en problématiques informatiques décisionnelles, se sont associés avec la société SF2I, référente en matière d'ingénierie informatique, afin de combiner savoir-faire technique et expérience de terrain. Leur mission : aider les entreprises calédoniennes à maîtriser leurs coûts et donc leur rentabilité. Le nom de leur société n'a rien d'anodin : KPI est l'acronyme de *Key Performance Indicator* qui désigne une mesure permettant de mettre en lumière un aspect critique de la performance globale

d'une organisation. « Dans un contexte de morosité économique couplé à un changement des habitudes de consommation, les entreprises locales ont tendance à observer un tassement de leur chiffre d'affaires ainsi qu'une baisse de leur marge. L'une des solutions pour y faire face est d'adopter un pilotage par la marge, grâce au contrôle de gestion », indiquent les fondateurs de KPI.

Des outils adaptés aux PME et TPE

Analyse des besoins, mise en place des tableaux de bord, extraction des données existantes et formation : KPI offre un ser-

vice complet et sur-mesure en fonction des besoins et des budgets de ses clients. Le but est de fournir un seul référentiel pour permettre une prise de décision basée sur une analyse précise et fiable des données. « Rentabilité par produit, charges de personnel, évolution du chiffre d'affaires et performances commerciales sont autant d'indicateurs qui peuvent être nécessaires au pilotage et à l'élaboration d'un plan stratégique global », soulignent les gérants. « Dans le cas de PME qui ont déjà un service de contrôle de gestion : nous les accompagnons pour évaluer leurs processus existants, apporter des compétences spécifiques et mettre en place des tableaux de bord pertinents. » La société propose aussi une solution packagée, compatible avec les principales solutions du marché calédonien. « Elle inclut des outils de business intelligence pour les TPE qui n'utilisent que leur service de comptabilité pour se piloter. »

La pépinière : un lieu d'échanges

Installée à l'Espace performance de la CCI depuis sa création, KPI a déjà eu l'occasion d'échanger avec plusieurs autres entreprises de cette pépinière. « Le fait d'être en contact avec des acteurs de secteurs variés nous apporte de nouvelles opportunités professionnelles. En parallèle, grâce aux nombreux services proposés par la CCI (accès aux salles de réunion, standard téléphonique, etc.), ces locaux nous offrent un cadre dynamique et pratique pour poursuivre notre développement. »

ENSEMBLE,
VOIR PLUS LOIN...

www.bci.nc

ENSEMBLE,
VOIR PLUS LOIN

BCI
Groupe BRED

Contact

KPI
Espace performance - CCI
15 bis, rue de Verdun - Nouméa
Tél. : 81 06 88 ou 81 01 02
contact@kpi.nc / www.kpi.nc

PROFESSIONNELS

OPTIMISER SA TRÉSORERIE

avec le Compte Excédent
Professionnels

Avec le Compte Excédent Professionnels,
la **BNC** vous propose de rémunérer
en toute sécurité vos excédents de
trésorerie, disponibles à tous moments.



Banque de
Nouvelle Calédonie



BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE S.A. au capital social de 12.097.944.000 F.CFP - RCS Nouméa 74B047688 - Ridet 047 688 001 - Siège social : 10 avenue Foch
- BP L3 98849 Nouméa Cedex Nouvelle Calédonie. - Tél : (687) 25 74 00 - Fax : (687) 27 41 47 - Courriel : contact@bnc.nc - Août 2017

ABEH SARL

TRANSPORT EN COMMUN



SCOLAIRE - CULTUREL
SPORTIF

Tél./Fax : 47 34 78 - 79 15 73 - email : trans.abeh@canl.nc

Le Registre du commerce et des sociétés à portée de clic

Opérationnel courant septembre 2017, le site Internet infogreffe.nc offrira aux usagers de la Direction des affaires économiques la possibilité d'effectuer des opérations et d'accéder à des fonds documentaires en ligne. En amont, un important travail de numérisation des archives a débuté en début d'année.



« Le guichet physique reste ouvert », souligne Émeline Boivin, chef de service du RCS (au 1^{er} plan).

La mutation numérique du Registre du commerce et des sociétés (RCS) s'inscrit dans le cadre de la démarche qualité menée par la Direction des affaires économiques de la Nouvelle-Calédonie (DAE). La DAE a dans un premier temps débuté, le 4 janvier 2017, la numérisation de ses archives, dans le souci de simplifier la vie des entreprises et de permettre aux usagers d'avoir un accès rapide à leurs informations. Un travail de longue haleine, mené par une équipe de salariés et de bénévoles formés aux codes administratifs, qui consiste à identifier les documents juridiques et à les numériser. Après vérification, ceux-ci sont reconditionnés en fonction de leur date d'utilité administrative. À ce jour, environ 45 % du fonds documentaire du RCS a été dématérialisé. Dans un second temps, afin d'accompagner la dématérialisation totale de la chaîne administrative, un site Internet est sur le point d'être mis en ligne. « infogreffe.nc est un duplicata du site infogreffe.fr, qui présentera les mêmes fonctionnalités, mais prendra en compte

les spécificités de notre code du commerce. Créé dans le prolongement de notre mission de service public, ce site aura pour objectif de faciliter l'accès à nos services », relève Émeline Boivin, chef de service du RCS.

Un site web au service de la compétitivité

Au second semestre 2017, infogreffe.nc donnera la possibilité aux entreprises, mandataires, juristes, consultants, experts-comptables... d'effectuer en ligne, 24 h / 24, de nombreuses opérations : dépôt de bilan, déclaration des inscriptions, immatriculation, modification, radiation, etc. Ils auront également accès, en instantané, à l'information contenue dans le fonds documentaire du RCS : comptes de résultats, annexes explicatives ou complémentaires, procès-verbaux d'assemblées générales approuvant des comptes ou constatant des évolutions de capitaux, rapports de gestion, rapports de commissaires au compte, entrées de nouveaux

associés, cessions de parts sociales, changements de statut, état d'endettement des entreprises... Pour Émeline Boivin, « il s'agit d'une véritable révolution économique qui va favoriser la compétitivité des entreprises et leur permettre de s'inscrire dans de nouveaux marchés puisqu'elles auront dorénavant accès aux éléments indispensables pour réaliser des études de marché ou faire des comparatifs. »

L'accueil humain toujours assuré

Alors qu'une centaine d'usagers étaient jusqu'alors accueillis chaque matin par la régisseuse du RCS, rue Gallieni à Nouméa, le lancement de ces nouveaux services va permettre de réduire le temps d'attente et le délai de traitement des demandes, tout en permettant de recentrer le RCS sur son cœur de métier : le contrôle juridique. Néanmoins, le guichet physique continuera d'accueillir les usagers, afin notamment de pallier la fracture numérique.

LE RCS DE LA DAE EN CHIFFRES

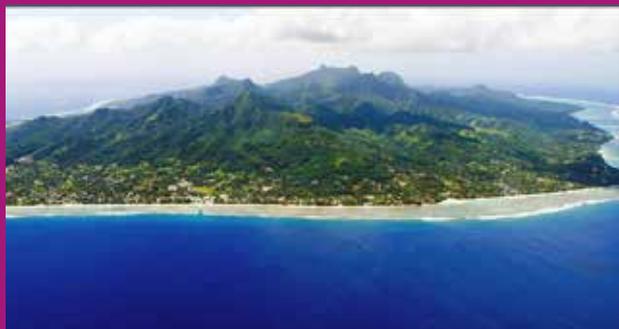
- Une centaine d'usagers accueillis chaque matin
- Plus de 29 000 entreprises en gestion quotidienne
- 25 000 extraits Kbis délivrés par an
- 10 600 actes déposés chaque année
- 60 millions de recettes annuelles
- 500 m linéaires d'archives à numériser

Contact

RCS - DAE
34 bis, rue du Général Gallieni - Nouméa
Tél. : 23 22 56 / dae@gouv.nc
www.infogreffe.nc

LA PLUS VASTE AIRE MARINE DU MONDE

Plus de 1,9 million de km², soit trois fois la taille de la France : la réserve marine la plus étendue au monde vient d'être juridiquement créée dans la zone maritime exclusive des Îles Cook. Il ne s'agit pas d'interdire toute pêche et toute activité minière dans ce sanctuaire marin, mais d'y développer une activité durable. Le sanctuaire comprendra cependant une zone de 320 000 km² où la pêche sera interdite.



Wallis-et-Futuna branchées sous peu sur le haut-débit

La connexion Internet haut-débit sera opérationnelle à Wallis-et-Futuna en 2018 grâce au câble Tui-Samoa. Le cargo chargé de le poser entre Samoa et Fidji est en route. Ce projet est le résultat d'une convention signée, fin 2016, entre le gouvernement samoan et celui de Wallis-et-Futuna. Le raccord permettra une connexion de 50 gigabits par seconde, soit près de 100 000 fois la connexion satellite actuelle. L'installation est soutenue par l'Agence française de développement (AFD) et par l'Union européenne.

Vanuatu : l'éducation bientôt gratuite jusqu'au lycée

Le Vanuatu a l'intention de rendre l'éducation gratuite jusqu'à la fin du secondaire, dès l'an prochain. Le premier ministre Charlot Salwai l'a confirmé lors de la Journée de l'enfance, le 24 juillet dernier. En 2016, à la même date, le gouvernement avait fait la même annonce, mais sans échéance précise.



Électricité verte en stock



En Australie, le groupe Tesla devrait installer avant la fin de l'année ce qui sera, selon son patron Elon Musk, le plus grand système de stockage d'électricité lithium-ion au monde. Il sera alimenté par un parc éolien géré par l'entreprise française Neoen. Ce projet doit permettre de remédier aux carences du réseau électrique de l'état d'Australie-Méridionale qui avait été entièrement privé d'électricité l'année dernière à la suite de vents violents et de pluies torrentielles.

Des taxes pour protéger la santé des Wallisiens et des Futuniens

À Wallis-et-Futuna, les taxes sur le tabac, l'alcool et les produits sucrés ont été revues à la hausse. En contrepartie, celle sur l'eau en bouteille a baissé. L'objectif est d'améliorer la santé publique. Selon l'OMS, à Wallis-et-Futuna, 70 % de la population serait en surpoids. Ces nouvelles mesures, portées par le préfet, ont été votées par l'assemblée territoriale lors de la session budgétaire de juin 2017. Ce projet santé pourrait rapporter plus de dix-sept millions de bénéfices sur une année.

LE BLÉ AUSTRALIEN VICTIME DE LA SÈCHERESSE



Dans le sud-ouest de l'Australie-Occidentale et le sud-est du pays, le Bureau of meteorology (BOM) prévoit, jusqu'à fin septembre, des précipitations bien en-dessous des normales. Certains acteurs de l'agriculture australienne redoutent une production de blé inférieure à 10 millions de tonnes, contre 35 millions l'an dernier. Plantée en mai et récoltée entre octobre et décembre, cette céréale a besoin d'une météo favorable entre juin et fin août.

Maré : Waterloo transport, cap sur les croisiéristes !

Après six ans chez Carsud en tant que chauffeur, Émile Waetheane a fait le choix de renouer avec ses racines. À Maré, il a repris la gérance de l'accueil en tribu Waterloo et a acheté un bus pour accompagner le développement du tourisme de croisière.



les explications sur ces traditions ancestrales et assurent la traduction en anglais. « Dans un premier temps, ils vont être épaulés par des guides du Syndicat d'initiative de Maré afin de se rôder à l'exercice. L'idée étant, à terme, de former des jeunes des deux tribus pour leur emboîter le pas », explique Émile Waetheane.

Du soutien pour devenir autonome

La CCI soutient la structure d'accueil en tribu Waterloo depuis sa création, via le dispositif porté par ses accompagnateurs itinérants touristiques, en partenariat avec la province des Îles Loyauté. Elle épaulé également Émile Waetheane dans la réalisation de son projet. « L'objectif est de faciliter les démarches administratives (obligations fiscales, réglementation, lien avec les administrations basées à Nouméa, etc.) de cet entrepreneur et de lui apporter des "petits plus" pour se développer, offrir des prestations de qualité de plus en plus haute, et être de plus en plus autonome », souligne Éric Fauvellière, accompagnateur itinérant à la CCI qui intervient dans les Îles Loyauté depuis maintenant dix ans.

20

En février 2017, Émile Waetheane a concrétisé un projet qu'il a mûri pendant deux ans : la création de la société Waterloo transport destinée à accompagner le développement du tourisme de croisière sur Maré. « Lors de mes vacances, j'ai eu l'occasion de travailler à plusieurs reprises pour un de mes oncles et de transporter des croisiéristes de Tadine, là où arrivent les paquebots, jusqu'à la plage de Yejele. J'ai pris conscience du potentiel et des retombées économiques de cette activité et j'ai décidé de me lancer. » Il est désormais propriétaire d'un bus de vingt-trois places qu'il a acquis en défiscalisation. Dans la foulée, Émile Waetheane a repris, avec sa compagne Jacqueline, la gérance de la structure d'accueil en tribu Waterloo, à Eni. Lancée en 2009 sous l'impulsion de sa mère, Céline Waetheane, la structure, qui est classée dans la catégorie accueil « familial »⁽¹⁾, propose un hébergement en cases traditionnelles et en camping, ainsi qu'un volet restauration favorisant l'utilisation des produits locaux. Grâce à l'achat de son bus, Émile Waetheane peut proposer à ses clients des tours de l'île pour faire découvrir les richesses de Maré. « Mon objectif est aussi de participer et d'accompagner l'essor économique du tourisme de croisière, via la création de nouvelles activités, notamment pour les personnes de ma tribu qui n'ont pas de revenu. »

Former des jeunes des tribus

Depuis mi-septembre, Émile Waetheane a élargi sa gamme de prestations en assurant le transport, à chaque toucher de paquebot, de 92 croisiéristes jusqu'à la tribu de Eni, où de nouvelles activités sont proposées sur la plage. Au programme : un accueil avec une collation et des danses traditionnelles, des stands d'artisanat et de sculpture, des démonstrations de lancer d'épervier et de pêche au poulpe, ainsi que la préparation et la dégustation d'un bougna traditionnel. Deux guides des tribus de Eni et Medu apportent



BON À SAVOIR

- > 55 structures (existantes ou en projet) actuellement accompagnées par la CCI dans les Îles Loyauté.
- > 29 structures d'accueil en tribu classées (sur 35 existantes).

(1) La province des Îles Loyauté a institué un classement pour les structures d'accueil en tribu dont peut bénéficier, dans les conditions définies par la délibération n° 96-08/API du 19 décembre 2008, toute structure principalement ouverte à la clientèle touristique dans la province des Îles Loyauté.

Contact

Waterloo Transport
Tél. 45 93 78 / 95 65 97 / 84 44 38
emilewaetheane@gmail.com



 467 367
  acgm.nc
 Boulouparis



GLP HOTELS
1 INTERLOCUTEUR,
3 HÔTELS,
 de nombreuses
 possibilités de réception.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE REPAS DE FIN D'ANNÉE !

RESTAURANT L'ÉQUILIBRE
 RESTAURANT LA TERRASSE DU HILTON
 RESTAURANT ILÔT MAÎTRE
 SALLE VENEZIA



RENSEIGNEMENTS AU 26 05 16



www.glp-hotels.com









Lumière sur la transition énergétique calédonienne

Réduction des consommations d'énergie, augmentation de la part des énergies renouvelables et réduction des émissions de gaz à effet de serre sont désormais au cœur de la politique énergétique de la Nouvelle-Calédonie. Dans un contexte économique frileux, la transition énergétique dans laquelle s'est ainsi engagé le territoire représente de nouvelles opportunités pour les entreprises calédoniennes. Nombreuses sont celles qui les ont déjà saisies pour améliorer leur compétitivité ou se positionner dans des secteurs d'avenir.

Bousculée en 2008 par une hausse des prix du pétrole sans précédent, la Nouvelle-Calédonie a pris conscience de sa vulnérabilité économique. Disposant d'un parc de production électrique essentiellement thermique (environ 88 % en 2014), l'économie calédonienne est, non seulement dépendante de l'approvisionnement extérieur en énergies fossiles, mais aussi particulièrement sensible aux fluctuations de leurs prix. De plus, la Banque mondiale évalue les émissions de gaz à effet de serre en Calédonie à 14,7 tonnes équivalent CO₂ par habitant en 2013. Un niveau proche de celui de l'Australie (16,3), mais loin de celui de la Nouvelle-Zélande (7,6). Le système de production d'énergie contribue donc à l'aggravation du changement climatique qui impacte particulièrement la zone Pacifique, y compris le lagon calédonien classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Voté le 23 juin 2016, le Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC) répond à ces défis et amorce la transition énergétique du territoire. Contribution de la Nouvelle-Calédonie aux accords signés à l'issue de la COP21, le STENC est bâti selon une approche sectorielle (métallurgie, résidentiel, tertiaire, pêche, etc.) autour d'objectifs chiffrés à l'horizon 2030, que beaucoup se sont déjà appropriés.

Décollage du renouvelable

Avec en particulier l'objectif de doubler la part du renouvelable pour atteindre 100 % de la consommation d'énergie électrique (hors mines et métallurgie) sur la Grande Terre et dans les Îles Loyauté en 2030, le STENC a apporté « une direction et une volonté politique d'aller de l'avant et de développer le renouvelable », souligne Cédric André, directeur de Quadran

Pacific (société productrice d'électricité renouvelable) et président de Synergie, un cluster qui regroupe 32 entreprises agissant pour le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Emmanuel Vincent, le directeur de Sunzil, fournisseur d'équipements d'énergie solaire confie : « Avec la compétitivité économique du photovoltaïque et l'évolution de la réglementation locale qui en découle, nous entrons enfin dans une période de développement de la filière. Pour exemple, notre entreprise est aujourd'hui composée d'une vingtaine de collaborateurs, contre moins d'une dizaine il y a trois ans. » Grâce aux différents textes venus appuyer le STENC, la filière du renouvelable a gagné en visibilité et en dynamisme. En particulier, la Programmation pluriannuelle des investissements de production électrique (PPI) qui précise les objectifs par période de cinq ans et par type de moyen de production (voir tableaux) afin de faciliter leur mise en œuvre.

Le photovoltaïque en tête

Pour l'instant, c'est essentiellement la filière photovoltaïque qui s'est saisie de la PPI, surfant sur une chute du coût des panneaux solaires. En avril dernier, dix projets de fermes solaires ont ainsi été agréés par le gouvernement qui indiquait alors que la puissance photovoltaïque programmée à l'horizon 2020 sur la Grande Terre était déjà quasiment atteinte. « Il ne reste que 5 MWC à autoriser pour le photovoltaïque d'ici la fin de l'année », annonce donc Bastian Morvan, chef du service Énergie de la DIMENC. Toutefois, « on voit venir le seuil, donc on travaille aujourd'hui à une actualisation de la PPI », assure-t-il. Et si la révision de la PPI ouvrira davantage de possibilités aux projets photovoltaïques, le développement

UN HÔTEL EXEMPLAIRE



© Gondwana

Premier établissement hôtelier calédonien certifié Haute qualité environnementale (HQE) en 2011, le Gondwana (le projet d'extension-rénovation de l'hôtel Lutetia) a été passé au crible d'un référentiel de quatorze critères. Au-delà de « proposer du tourisme autrement », c'est aussi « un pari sur l'avenir grâce aux économies sur la facture énergétique et la maintenance » pour Sébastien Plaquet et Savina Creugnet, propriétaires de l'établissement.

des autres filières du renouvelable ne devrait pas en pâtir. Le gouvernement pourra en effet lancer un appel à projets si une filière peine à séduire des acteurs. La PPI prévoit aussi d'autoriser l'éolien à partir de 2020. Avec les coûts de maintenance des moteurs, l'éolien est devenu plus cher que le photovoltaïque, mais il a l'avantage de lui être complémentaire. « Sur les meilleurs sites comme celui de Plum, on est capable de produire autant d'énergie la nuit que le jour », défend Christophe Lapous, directeur adjoint d'Alizés énergie. Aussi, « les professionnels travaillent sur la diminution des coûts de l'éolien pour atteindre les prix les plus bas du photovoltaïque, à 13,5^{FCFP} le kWh ».

L'essor de l'autoconsommation

En parallèle de la réglementation de ces gros moyens de production intégrés au réseau, le gouvernement a pris des arrêtés encadrant le rachat du surplus d'électricité produit par une installation photovoltaïque au tarif de 21^{FCFP}. Des seuls particuliers en décembre 2015, le dispositif a ensuite été étendu à tous les abonnés en basse et moyenne tension. « Ce dispositif a permis de faire naître et croître un nouveau marché d'installation de panneaux solaires sur les toitures calédoniennes », explique Cédric André. Et pour le président de Synergie, « On est loin d'avoir couvert toutes les toitures

La Programmation pluriannuelle des investissements de production électrique (PPI)

Grande Terre (puissances autorisées)

Filière	Puissance autorisée au 31/12/2015	Puissance supplémentaire autorisée par rapport au 01/01/2016			
		2020	2025	2030	TOTAL
Hydroélectrique avec retenue	68 MW	0 MW	44 MW	44 MW	112 MW
Hydroélectrique fil de l'eau	9,4 MW	12 MW	18 MW	30 MW	39,4 MW
Eolien	54 MW	0 MW	5 MW	15 MW	69 MW
Photovoltaïque	22 MWc	37 MWc	37 MWc	37 MWc	59 MW
Photovoltaïque avec stockage	0	15 MWc	35 MWc	63 MWc	63 MW
Biomasse	0,3 MW	2 MW	3 MW	4 MW	4,3 MW
TOTAL	153,7 MW	+66 MW	+76 MW	+51 MW	346,7 MW

Îles Loyauté (productions autorisées)

	2020	2025	2030
Île des Pins	1562 MWh	3153 MWh	5304 MWh
Maré	2524 MWh	5293 MWh	9250 MWh
Lifou	3990 MWh	8340 MWh	14 400 MWh
Ouvéa	1452 MWh	3067 MWh	5400 MWh
Îles Bélep	152 MWh	315 MWh	543 MWh

MW : mégawatt. MWc : mégawatt-crête (watt-crête : puissance électrique maximale pouvant être fournie dans des conditions standards par une installation électrique solaire). MWh : mégawatt-heure.

L'AGENCE CALÉDONIENNE DE L'ÉNERGIE

Bras armé de la politique énergétique du pays, l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) sera bientôt opérationnelle. Elle sera financée par une partie de l'excédent du Fonds d'électrification rurale, par la taxe sur l'essence* et, pour certains projets, par l'ADEME. Au plus proche des entreprises, l'ACE mettra en œuvre la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie. L'ACE assumera aussi une prise de participation dans des opérations structurantes dont la première sera la nouvelle centrale pays, avec l'ambition plus large de faire du gaz un des éléments majeurs de la transition énergétique.

* Qui bénéficiait auparavant au Fonds de concours pour la maîtrise de l'énergie (FCME) géré par le Comité territorial pour la maîtrise de l'énergie (CTME), auquel elle se substitue.



© Alizée



Fruit d'un partenariat avec un éleveur ovin, la ferme solaire Hélio Boulouparis développée par Quadran Pacific contribue non seulement à l'autonomie électrique du territoire, mais aussi à son autonomie alimentaire.

qui peuvent l'être. Maintenant que s'ajoutent les professionnels aux particuliers, de plus en plus de toitures solaires seront notamment installées sur les docks. Et les collectivités (écoles, collèges, etc.) vont s'y mettre aussi... »

Le défi de l'intégration du renouvelable

Le directeur de Sunzil reste prudent face à cet engouement pour le photovoltaïque. « À ce rythme, le risque est d'atteindre rapidement le taux maximal de pénétration de ces énergies intermittentes sur le réseau », s'inquiète Emmanuel Vincent.

Avec la multiplication des producteurs d'énergie renouvelable, c'est bien là tout le défi que relève Enercal. Car le renouvelable solaire ou éolien sans stockage, ou encore hydraulique au fil de l'eau (c'est-à-dire sans réservoir), produit une énergie intermittente, dont la dispo-

nibilité varie au cours du temps (en fonction de l'ensoleillement, du vent et de la pluie). Or « il est généralement admis qu'au-delà de 30 % d'énergies intermittentes, on peut rendre un système électrique insulaire instable », met en garde Jean-Gabriel Faget, le chef du service Transport et distribution chez Enercal. De plus, « Ces énergies renouvelables intermittentes doivent être achetées quand elles sont disponibles, c'est la notion d'énergie fatale. Plus il y a d'énergies renouvelables intermittentes, plus l'équilibre entre la production des centrales (thermiques, hydrauliques, éoliennes, solaires...) et ce que consomment les Calédoniens est complexe à établir. Car certaines d'entre elles, notamment le photovoltaïque et l'éolien sans stockage, sont difficilement prévisibles ». Dans l'immédiat, il s'agit de négocier avec les métallurgistes pour « s'appuyer sur leurs moyens de production ga-

rantie dont on pourra faire varier la production, soit pour laisser la place aux énergies renouvelables intermittentes, soit au contraire pour pallier leur absence à d'autres moments », indique Jean-Gabriel Faget. À court terme, les deux centrales avec stockage sur batterie autorisées par le gouvernement en avril dernier, constituent aussi un autre élément de solution. En parallèle, Enercal énergies nouvelles, la filiale d'Enercal dédiée aux énergies renouvelables étudie la faisabilité d'un projet de stockage par Station de transfert d'énergie par pompage (STEP) et explore aussi d'autres sources d'énergie renouvelable. « Une étude d'inventaire a été initiée avec Creocecan pour évaluer le potentiel d'EMR (ndlr : EMR - énergie marine renouvelable : énergie thermique des mers, hydrolienne dans les passes de courant, houlomotrice, éolienne offshore) », signale Philippe Nething, son directeur technique.

Maîtrise de l'énergie

L'enjeu majeur de la transition énergétique réside dans les économies d'énergie qui iront de pair avec une diminution de l'empreinte carbone. « Avant le recours aux énergies renouvelables, il y a deux étapes très importantes que sont la sobriété et l'efficacité », insiste Bastian Morvan, chef du service Énergie de la DIMENC, rappelant l'adage « l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas ». Par les sources d'économie qu'elle dégage, cette

L'AÉROPORT DE LA TONTOUTA, « VITRINE D'UN TERRITOIRE VERT ET NOVATEUR »

Quadran Pacific vient de déposer auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie un projet de centrale solaire en ombrière pour couvrir le parking de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta. « L'aéroport est la principale porte d'entrée sur la Nouvelle-Calédonie. Avec ce projet novateur, la première et la dernière image du territoire que pourraient avoir les touristes seraient empreintes de modernisme, d'innovation et de respect de l'environnement », détaille Anthony Delunel, son directeur. « Grâce à l'architecture du système envisagé, les voitures pourraient être stationnées à l'ombre », souligne-t-il. Avec également une ferme au sol de 25 000 m², c'est 5470 MW (5470 millions de watts) par an qui seraient produits par l'aéroport, soit l'équivalent de 91 % de sa consommation annuelle, ou celle de 1650 foyers calédoniens. « On commencerait par mettre des ombrières, ensuite on pourrait

aussi installer des bornes de recharge de véhicules électriques à l'énergie solaire, et même mettre en place un réseau de navettes électriques », évalue Cédric André, le directeur de Quadran Pacific. Résolument tournée vers l'avenir, cette production d'électricité renouvelable pourrait ainsi permettre, en outre, le développement de la mobilité électrique dans les transports entre Tontouta et le Grand Nouméa.





À l'instar de cette ferme agri-solaire installée à la Réunion, le projet Focola, développé par Enercal énergies nouvelles et la société Akuo Energy, permettra aux agriculteurs calédoniens de bénéficier d'une exploitation agricole sécurisée, notamment contre les cyclones.

démarche de maîtrise de l'énergie représente un réel atout de compétitivité pour les entreprises. Par ailleurs, le transport (routier, maritime, aérien domestique) est le 2^e secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre du territoire avec plus de 15 % du total des émissions directes et pèse sur l'économie de tous les acteurs. Une charte écomobilité permet d'ores et déjà de s'inscrire dans une démarche de développement durable des transports. Et des plans de déplacements inter-entreprises peuvent être mis en place avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), à l'instar de celui de Tontouta Mouv⁽¹⁾ initié par la CCI

Accompagnement des entreprises

À travers le CTME et bientôt l'ACE (voir encadré), le partenariat gouvernement/ADEME accompagne régulièrement les entreprises dans cette démarche de maîtrise de l'énergie. « L'ADEME est un des principaux partenaires financiers des projets. Une enveloppe de près de 100 millions par an est allouée par l'État au travers d'une convention pluriannuelle annexée au Contrat de développement », explique Caroline Rantien, la représentante territoriale de l'ADEME en

Nouvelle-Calédonie. Courroie de transmission entre les soutiens financiers et les entreprises qui souhaitent s'engager dans cette démarche, le département développement durable de la CCI propose quant à lui du conseil en économie d'énergie. Matthieu Ladiesse, son responsable, explique « Nous pouvons les conseiller ou les rediriger vers les partenaires qui proposent par exemple des audits énergétiques. Et nous avons l'habitude de monter des opérations collectives en partenariat avec les bureaux d'études pour accompagner un pool d'entreprises sur une thématique de maîtrise de l'énergie ». En 2013 et 2014, vingt-et-une entreprises ont ainsi été épaulées dans la réalisation d'un audit énergétique. Actuellement, cinq entreprises sont soutenues dans leur démarche de certification ISO 50001 du management de l'énergie⁽²⁾.

Évolutions réglementaires

La DIMENC travaille aussi à faire évoluer la grille tarifaire. « On sent bien aujourd'hui qu'elle peut être optimisée en envoyant des signaux tarifaires qui vont encourager les acteurs à faire attention à leur consommation d'énergie. Pas nécessairement en augmentant les tarifs, mais

PACIFIC TUNA S'ÉQUIPE



Pour le projet d'agrandissement de son entreprise de valorisation et de commercialisation de la pêche de Navimon, Jessica Bouyé a misé sur l'aventure photovoltaïque. « L'idée était de pouvoir travailler avec le même contrat, en ayant plus de capacité de production », confie la directrice de Pacific Tuna qui espère tendre vers l'autosuffisance en 2019. « On a investi dix-neuf millions pour couvrir la toiture et on va aussi s'organiser au niveau de notre production pour faire fonctionner certaines machines à certaines heures. »

ÉCLOSION DE LA 1^{ÈRE} FLEUR SOLAIRE DE NOUVELLE-CALÉDONIE



Une fleur photovoltaïque se déploie désormais au gré du rayonnement solaire pour alimenter la gare maritime des Îles, à Nouméa. Sunzil (la filiale de Total et EDF qui commercialise en exclusivité cette *Smart flower*) est présent sur le territoire depuis 25 ans. Mais c'est la première fois qu'elle y installe un de ces générateurs solaires au design innovant. Régis Ballu, le directeur général de la Sudîles (locataire de la gare et gestionnaire du Betico) explique qu'elle a constitué « une solution alternative à la pose de panneaux solaires, qui aurait impliqué la réfection du toit et donc des travaux très coûteux. »

en proposant davantage de tarifs plus adaptés aux différents usages des consommateurs », détaille Bastian Morvan. Enfin, la Réglementation énergétique des constructions de la Nouvelle-Calédonie (RENC) est sur le bureau du gouvernement. Malgré l'accord interprofessionnel signé le 22 avril 2016 qui avait abouti à un recueil de prescriptions portant sur la protection solaire, la ventilation, l'éclairage naturel et les équipements, certains acteurs craignent encore une augmentation des coûts de construction. « C'est peut-être vrai dans certains cas, mais pour un bâtiment actuel qui respecte déjà de bonnes pratiques, la mise en place de cette réglementation sera quasiment transparente », affirme pourtant Bastian Morvan. « Et puis le domaine bioclimatique pourrait bien être générateur d'emplois », présage Matthieu Ladiesse.

(1) <http://www.cci.nc/tontouta-mouv-des-trajets-plus-surs-moins-chers-et-plus-verts>
 (2) Voir article p. 30.

Contact

CCI - Développement durable
 Tél. 24 31 15 / environnement@cci.nc

FIAT DOBLÒ

LE COMPAGNON DE TOUTES VOS EXPÉDITIONS.



À PARTIR DE
44 900 F*
/ MOIS

ASSURANCE TOUS RISQUES INCLUSE.

Motorisations : Multijet 90 ou 105cv | **Équipements :** air conditionné · Airbags (2) · ABS · EBD avec répartiteur de freinage · Radio écran tactile · Bluetooth · Port USB · Jantes alliage (sur version 105 cv).

* Offre en location longue durée sur 48 mois pour 45 000 km souscrits avec assurance tous risques incluse. Frais de dossier : 15 000 F. Coût du km supplémentaire : 10 F. Dépôt initial de 260 000 F Restitution du véhicule au terme de la location. Sous réserve d'acceptation du dossier par Nouméa Renting. Offre réservée aux conducteurs de plus de 23 ans et justifiant de 3 années de permis de conduire minimum.



USAUTOMOBILE | 192, RUE JACQUES IÉKAWÉ | PK4 | NOUMÉA | TÉL. 43 77 19 | E-MAIL : usa@hgj.nc
PARKING DU NORD | KONÉ | TÉL. 47 50 60 | E-MAIL : parkingdunord@mils.nc
NOS AGENTS : BOURAIL AUTO SERVICES 77 96 95 / GN AUTOMOBILES KOUMAC 77 23 94

Ouvert en continu
www.groupejeandot.nc



* Prix clé en main, incluant frais de carte grise, éco participation et TSC. 717

SOLUTIONS POUR
TPE/PME

INFOGÉRANCE

SOLUTIONS
APPLICATION MÉTIER

FACTURATION
EN CAISSE



Compatible TGC



Simple, intuitive et adaptée à votre activité, cette solution de caisse et de gestion de magasin dispose de nombreuses fonctionnalités



Panier de sélection



Animation commerciale



Carte cadeaux

24 20 40 - informatique@officeplus.nc

OFFICE
PLUS
INFORMATIQUE
www.officeplus.nc

La révolution numérique : entre opportunités et disruptions

Dans la jungle du numérique où confort et relation client sont devenus maître-mots, les entreprises doivent évoluer pour appréhender de nouveaux concepts et des problématiques inédites pour gagner en parts de marché.

Le Rendez-vous de l'économie organisée en juillet 2017 par la CCI a été l'occasion pour Henri Gilibert, expert des technologies de l'information et de la communication (TIC), d'apporter un point de vue à la fois technique et philosophique sur la révolution du numérique et ses conséquences sur l'économie locale et mondiale. « Alors qu'il représente à peine 6 % du PIB mondial, le numérique a pénétré l'intégralité de nos sociétés et a profondément modifié la façon dont elles se comportent. Si le digital a tendance à fluidifier le business, les changements qu'il induit sont parfois violents et peuvent venir perturber l'équilibre des marchés. On parle alors de disruption pour évoquer l'apparition brutale d'instabilité dans un écosystème », précise l'expert.

Le capitalisme cognitif ou l'ère du Big data

L'innovation disruptive (comme l'apparition d'un nouveau *business model* qui va s'imposer à l'échelle mondiale comme, par exemple, Uber ou Google) peut ainsi introduire un rapport de force entre les acteurs d'un secteur, et forcer ainsi les entreprises à utiliser de nouveaux outils pour faire face à une concurrence féroce. « Pour se démarquer et créer de la valeur, les entreprises ont aujourd'hui tout intérêt à connaître parfaitement leurs consommateurs (via l'exploitation des données) afin d'imaginer et de devancer leurs besoins. On appelle ainsi "or noir" l'ensemble des données produites gratuitement par les utilisateurs, sur leurs propres comportements d'achat. » En plus de représenter une vaste source d'informations, le commerce en ligne permet dans ce contexte d'adopter une stratégie de personnalisation de masse permettant de vendre un grand nombre d'articles référencés en petite quantité ou de personnaliser certaines offres pour augmenter la rentabilité. « Pour cela, les entreprises doivent être

en mesure d'exploiter en temps réel des données historisées et géolocalisées. La contextualisation des informations clients est devenue un outil majeur du ciblage. »

Les clients prennent le pouvoir

Adieu stratégie marketing des 4P (focalisée sur le produit) ou des 4C (centrée sur le client). Les 4R (animés par la relation client) constituent désormais le modèle économique à appliquer dans les entreprises. « Nous assistons à une inversion des modèles existants : le service prend le pas sur le produit, la relation sur le message, et le consommateur dispose d'un pouvoir redoutable. Plus une technologie est adoptée, plus elle devient attractive et performante. D'où la nécessité de créer une communauté et de l'animer afin d'établir un lien avec ses clients et d'être à leur écoute. »

Dans le monde nouveau des communications électroniques, il n'est plus possible de cibler une audience spécifique. Les consommateurs, connectés les uns aux autres, collectent des informations au moyen des blogs, des forums, des réseaux sociaux, etc. À présent, le pouvoir est passé entre leurs mains. Pour se différencier et poursuivre leur développement économique, les entreprises doivent donc innover : en revisitant leur chaîne de valeurs, en augmentant la valeur perçue de leur offre (par le biais de changements parfois infimes qui créent un avantage concurrentiel, par exemple) et en s'imposant dans leur écosystème grâce au travail sur l'image et la e-réputation. « Une tâche indispensable à l'heure de l'abondance et de la diversité des offres, aussi bien en Nouvelle-Calédonie qu'ailleurs dans le monde. »



VOTRE BUSINESS N'EST PAS UN JOUET



L@GOON
ENTREPRISES



CONNECTIVITÉ



I.S.R.E



HÉBERGEMENT



STOCKAGE
& SAUVEGARDE



CLOUD

L@goon
BUSINESS

TOUS les services adaptés à vos besoins professionnels

Pour en savoir plus, contactez le service L@goon Entreprises

entreprises@lagoon.nc | www.lagoon.nc | 296 296

#EuropeExpress



ALLER EN EUROPE via le Japon, c'est :



RAPIDE

Les vols les plus courts



FLEXIBLE

Billets modifiables et remboursables*



DU CHOIX ET DES DÉCOUVERTES

8 partenaires et des stopovers gratuits au Japon et en Europe



DES MILES FLYING-BLUE

sur tous les vols Aircalin, Air France, KLM, Alitalia



DEUX BAGAGES DE 23 KG

en classe économique**



Aircalin
Nouvelle-Calédonie

#PartageonsNosVoyages

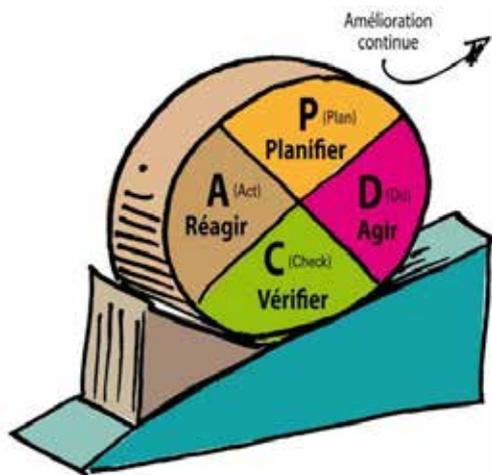
www.aircalin.com

(687) 26 55 00 | f

*Avec frais, selon les tarifs applicables et compagnies partenaires.
**Sauf avec British Airways, Asiana et Scandinavian

ISO 50001 : le management de l'énergie

Cinq entreprises relevant du secteur industriel participent à une opération collective qui vise la mise en place d'une démarche de management de l'énergie. Cette opération sur l'ISO 50001 est une première sur le territoire.



30

Dans la continuité des actions de maîtrise de l'énergie conduites depuis plusieurs années, le Comité territorial pour la maîtrise de l'énergie (CTME), le gouvernement, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et la CCI ont enclenché, en juin, une opération collective visant la mise en place d'une démarche de management de l'énergie équivalent au niveau 1 de la norme ISO 50001 auprès de cinq entreprises ⁽¹⁾. « Le management de l'énergie est une démarche dynamique de progrès. Son objectif est d'inscrire, dans la durée et de manière continue, l'amélioration de la performance énergétique de l'entre-

prise, dans le souci que chaque échelon de l'organisation soit impliqué », indique Matthieu Ladiesse, responsable développement durable, QHSE et industrie à la CCI.

Initier une réflexion

L'objectif de cette opération est de proposer un dispositif d'appui collectif et individuel aux cinq entreprises via une démarche progressive en plusieurs étapes leur permettant de mettre en place des outils de maîtrise et de gestion de l'énergie dans leurs pratiques quotidiennes. À la clé : une réduction des coûts internes en vue d'améliorer leur rentabilité et leur compétitivité, un meilleur ciblage des investissements et une réduction de leur empreinte énergétique. « Le but est aussi d'initier une réflexion vis-à-vis de leur dépendance énergétique (vulnérabilité selon les fluctuations du coût de l'énergie) et de permettre une mise en conformité avec la réglementation tout en anticipant les contraintes futures liées à l'énergie », relève Matthieu Ladiesse.

Dresser un état des lieux

Dans le cadre de la phase d'accompagnement collectif, les entreprises ont

suivi une journée de formation commune destinée à expliquer ce qu'est la norme ISO 50001. Un diagnostic individuel concernant l'organisation a été réalisé dans chaque entreprise par l'AFNOR Pacifique, spécialisé en management de l'énergie. Depuis mi-juillet, la phase d'audit énergétique réalisé par le bureau d'études Albedo a débuté et va permettre de dresser un état des lieux en collectant puis en analysant les données relatives à la gestion de l'énergie dans l'entreprise (production, distribution, utilisations, comptage, analyse et suivi). Des appareils de mesure ont été posés au sein des entreprises pour mesurer la répartition et la consommation énergétiques des différents usages.

Définir une politique énergétique

Cette phase d'audit, qui va s'échelonner jusqu'à mi-novembre, donnera lieu à un plan d'action d'économie d'énergie et d'amélioration de la performance énergétique. Mi-décembre, un atelier collectif d'une journée va permettre aux entreprises de faire un retour d'expériences. S'ensuivra une phase d'accompagnement sur la partie système.

Au programme : organisation du suivi énergétique, définition d'une politique énergétique, identification d'un responsable Énergie au sein de l'entreprise, objectifs et cibles.

En avril 2018, un atelier bilan permettra aux sociétés de présenter leurs plans d'action.

(1) Tokuyama, Pescana, OCEF, Tennesse Farm et Socalaît.

DU CTME À L'AGENCE CALÉDONIENNE DE L'ÉNERGIE

Créé début 2017, l'Agence calédonienne de l'énergie s'est substituée au CTME. Sa mission reste toutefois identique : informer, sensibiliser et accompagner les entreprises, les collectivités et le grand public dans la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Contact

CCI - Développement durable
Tél. 24 31 15 / environnement@cci.nc

Vous raccorder à la fibre optique, c'est construire le lien entre vous et le monde.



Un Internet plus rapide, plus fiable, plus fluide. En raccordant gratuitement* tous les Calédoniens à la fibre optique, l'OPT-NC met à la disposition des particuliers et des professionnels une technologie en phase avec leurs besoins d'aujourd'hui et ceux de demain.

*Sauf raccordement nécessitant des travaux exceptionnels ou frais FAI éventuels.

Le licenciement pour motif personnel

Le licenciement pour motif personnel est un mode de rupture du contrat de travail initié par l'employeur qui doit suivre une procédure spécifique et être justifié par une cause réelle et sérieuse autre qu'un motif économique.

Quels sont les motifs d'un licenciement pour motif personnel ?

Un licenciement pour motif personnel doit être justifié par une cause réelle et sérieuse.

• La cause du licenciement doit être réelle :

- Existante : la rupture est motivée par un élément concret susceptible d'être prouvé donc vérifiable. Tout motif inconsistant, vague, invérifiable, faux, contradictoire ou une simple allégation rend le licenciement abusif (Soc., 7 juillet 1988, n° 86-42804).

- Personnellement imputable au salarié et non aux agissements d'une personne de sa famille ou de son entourage.

- Objective : ce qui exclut les préjugés tout autant que les motivations ou les convenances personnelles de l'employeur. La cause doit être indépendante de l'humeur de l'employeur.

- Exacte : c'est-à-dire qu'elle doit être la véritable cause du licenciement. Tel n'est pas le cas quand la cause alléguée par l'employeur existe bien mais que la véritable raison pour laquelle l'employeur souhaite licencier le salarié

n'est pas celle qu'il évoque.

- Appréciée au jour du licenciement : les faits postérieurs au jour du prononcé du licenciement ne doivent pas être pris en compte dans la procédure de licenciement entamée sinon le licenciement est dépourvu de cause réelle et sérieuse. Les faits reprochés doivent toutefois encore exister lorsque l'employeur décide d'entamer la procédure de licenciement.

• La cause du licenciement doit être sérieuse :

Une cause sérieuse est celle qui est susceptible de porter atteinte de façon permanente et dommageable au bon fonctionnement de l'entreprise :

- Elle doit présenter un certain degré de gravité troublant la relation de travail ;

- Ou rendre impossible, sans dommage pour l'entreprise, la continuation de la relation de travail.

En vertu de son pouvoir disciplinaire, l'employeur peut prononcer le licenciement en raison d'une faute du salarié :

- **Sérieuse** : le maintien du contrat de tra-

vail est impossible (ex. : absences injustifiées répétées).

- **Grave** : le salarié doit quitter l'entreprise, sans exécution du préavis (ex. : vol).

- **Lourde** : le maintien du salarié dans l'entreprise est impossible. Il perd toute indemnité de rupture et de congés payés, sans exécution du préavis (ex. : intention de nuire ; violences aux biens ou aux personnes).

Quelle est la procédure à respecter ?

1. La convocation à un entretien préalable :

L'employeur a pour obligation d'envoyer au salarié une convocation à un entretien préalable par lettre recommandée ou remise en main propre contre décharge. Aucun délai minimal entre la convocation et l'entretien n'est prévu, mais le salarié doit être averti suffisamment à l'avance du moment et de l'objet de l'entretien pour pouvoir s'y préparer.

La convocation doit indiquer :

- L'objet de l'entretien proposé : il ne s'agit pas d'exposer les motifs du licenciement envisagé, mais d'indiquer que le licenciement, ou toute autre sanction, est envisagé afin de permettre au salarié d'y réfléchir.

- La date de l'entretien.

- L'heure.

- Le lieu.

- La possibilité pour le salarié de se faire assister par une personne de son choix appartenant au personnel de l'entreprise.

Si ces mentions ne sont pas indiquées, le licenciement est irrégulier.

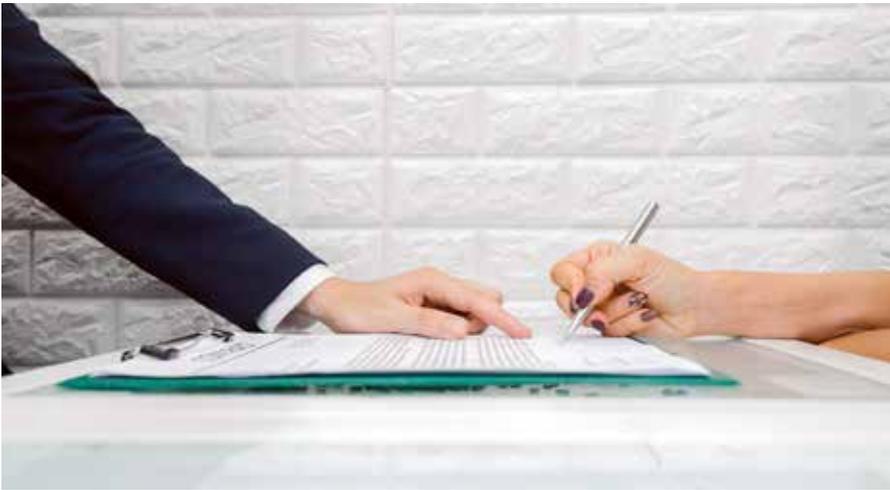
2. L'entretien préalable

L'absence du salarié à l'entretien préalable ne peut pas lui être reprochée. En cas d'absence pour raison de santé, l'employeur



L'INDEMNITÉ COMPENSATRICE DE PRÉAVIS

Si l'employeur ne respecte pas le préavis auquel le salarié a droit afin de se préparer à son départ de l'entreprise, il devra lui verser une indemnité compensatrice, sauf en cas de rupture pour faute grave ou lourde du salarié. Cette indemnité, distincte des autres indemnités, se cumule avec l'indemnité de licenciement et s'il y a lieu avec l'indemnité pour procédure irrégulière ou abusive.



L'INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT

Le salarié en CDI qui est licencié alors qu'il compte deux ans d'ancienneté ininterrompue au service du même employeur a droit, sauf faute grave ou lourde de sa part, à une indemnité de licenciement. Elle ne peut pas être inférieure à :

- une base de 20 heures de salaire par année de service dans l'entreprise pour les salariés rémunérés à l'heure,
- ou à 1/10^e de mois par année de service dans l'entreprise pour les salariés rémunérés au mois.

Le salaire servant de base au calcul de l'indemnité est le salaire moyen des trois derniers mois.

n'est pas tenu de reporter l'entretien. Au cours de l'entretien préalable, l'employeur doit indiquer les motifs de la décision envisagée et recueillir les explications du salarié. L'entretien doit permettre d'éclaircir des faits, d'écouter les arguments du salarié et de trouver des solutions alternatives au licenciement avec lui. L'employeur n'est pas tenu de recevoir lui-même le salarié, mais le juge vérifie qu'il s'agit d'une personne ayant le pouvoir de licencier au nom de l'employeur, notamment par les fonctions qu'elle occupe (Soc., 19 novembre 2010, n° 10-10.095).

3. La lettre de licenciement

La lettre de licenciement est adressée au salarié en recommandé avec accusé de réception. Elle doit énoncer le ou les motifs du licenciement :

- L'absence de motif dans la lettre rend le licenciement sans cause réelle et sérieuse. Il s'agit d'une présomption irréfragable de licenciement abusif.

- Selon une formule constante, « la lettre de licenciement fixe les limites du litige », c'est-à-dire que l'employeur ne peut invoquer devant le juge que les motifs qu'il a énoncés dans la lettre de licenciement pour le justifier.

4. Envoi de la lettre de licenciement

L'employeur doit respecter le délai minimum d'un jour franc entre la date de l'entretien et celle de l'envoi de la lettre de licenciement car il doit avoir pris le temps de la réflexion. Le licenciement qui ne respecte pas ce délai est dépourvu de cause réelle et sérieuse. Si aucun délai maximal n'est fixé, un mois paraît le maximum tolérable pour que l'employeur rende sa décision. La date de la première présentation de cette lettre fixe le point de départ du préavis.

Quelle est la durée du préavis ?

Le préavis débute le jour de la première présentation de la lettre de notification que le salarié en accuse réception ou non.

LA DISPENSE DE PRÉAVIS

L'employeur peut dispenser le salarié d'exécuter le préavis, mais cette dispense est sans incidence sur l'indemnité compensatrice de préavis qui doit être versée. Cette dispense n'entraîne aucune diminution des salaires et avantages que le salarié aurait perçus s'il avait accompli son travail jusqu'à l'expiration du préavis.

Il est calculé en fonction de l'ancienneté des services continus du salarié chez le même employeur. Sauf faute grave ou lourde, le salarié a droit à un préavis :

- de 3 mois pour une ancienneté continue de 10 années ou plus,
- de 2 mois pour une ancienneté continue de 2 années ou plus,
- de 1 mois si l'ancienneté du salarié est comprise entre 6 mois et 2 ans,
- de 2 semaines pour une ancienneté inférieure à six mois.

Durant le préavis, le salarié continue de travailler normalement et de percevoir sa rémunération habituelle.

Contact

Nouméa

Direction du travail et de l'emploi (DTE)

12, rue de Verdun - Nouméa

Tél. : 27 55 72

www.dtenc.gouv.nc

Koné

Antenne des services du gouvernement

636, route de la Néa

BP 671 - 98860 Koné

Tél. : 47 77 58

CCI - Service informations juridiques

15, rue de Verdun - Nouméa

Tél. : 24 31 32 / jur@cci.nc

*Avec Manpower NC,
vous êtes au-dessus de la mêlée !!!*



Intérim

Nouméa Koné
1 250 150 1 425 242

CDD/CDI

Nouméa
1 250 160

www.manpower.nc



Quelle est LA banque
**La PLUS
PERFORMANTE
POUR MON
ENTREPRISE ? ***

BCI.labanque.nc

*** 52%**

des entrepreneurs
font déjà confiance à la BCI.

Elle est la première banque du territoire
en encours de crédit aux entreprises.



ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Maîtriser les outils de gestion

Afin d'avoir une vision pertinente de sa situation, un chef d'entreprise doit connaître et comprendre certains outils de gestion indispensables à la bonne marche de sa société.



Les documents comptables sont les premiers outils de gestion qu'un chef d'entreprise doit maîtriser sous peine de confondre les chiffres apposés avec la réalité et, de fait, naviguer à vue. En effet, la comptabilité reflète et témoigne du fonctionnement et de la santé d'une entreprise. Le bilan comptable est un élément essentiel dans la production des comptes annuels puisque ce tableau représente l'état du patrimoine de l'entreprise à la date de son établissement. Il récapitule également les moyens de production d'une entreprise, les financements mis à sa disposition et offre une vision de son cycle d'investissement et d'exploitation. Ces cycles, qui doivent être attentivement surveillés, permettent d'apprécier la structure financière de l'entreprise, sa capacité à se développer, mais aussi d'évaluer les besoins financiers et le type de ressources dont elle dispose.

Se familiariser avec le vocabulaire comptable

Le compte de résultat reflète, lui, la performance et l'activité de l'entreprise. Y figure l'ensemble de sa production : chiffre d'affaires (CA) correspondant à son activité

(prestation de services, travaux, ventes) et ses charges, à savoir tout ce qu'elle a consommé dans le cadre de son exercice. « Les charges une fois déduites du CA, on obtient le résultat comptable qui va permettre de savoir si les opérations réalisées au cours d'un exercice comptable ont généré un bénéfice ou une perte », indique Alban Tissot, conseiller entreprises à la CCI. « Néanmoins, il faut déjà se familiariser avec le vocabulaire comptable et le comprendre pour être, par la suite, en mesure d'analyser les états financiers de son entreprise. » Élément clé, la maîtrise des outils de gestion va permettre au chef d'entreprise de définir des politiques organisationnelle, d'investissement et de rentabilité. Et, *in fine*, de s'inscrire dans la pérennité.

.....
➤ Pour plus de renseignements
 CCI
 Tél. : 24 31 35 / fpc@cci.nc
fpc.cci.nc

L'INITIATION AU CONTRÔLE DE GESTION PME/PMI

Public

Chef d'entreprise, gérant

Objectifs

- Maîtriser les charges de l'entreprise
- Déterminer le prix de revient d'un produit ou d'un service
- Élaborer et suivre les budgets

Contenu

Traitement des charges, calculs du coût de revient, du seuil de rentabilité, des coûts standards et des budgets

Durée

16 h

Prochaines sessions

12 et 13 octobre 2017

L'ANALYSE FINANCIÈRE DU BILAN - NIVEAU 1

Public

Chef d'entreprise, gérant, comptable, assistant-comptable

Objectif

Maîtriser les mécanismes financiers de l'entreprise

Contenu

Révision des postes du bilan et du compte de résultat, soldes intermédiaires de gestion, seuil de rentabilité

Durée

16 h

Prochaines sessions

16 et 17 novembre 2017

CONSEIL DU SOUTIEN À L'EXPORT

Conformément au plan d'Orientations pour le soutien à l'export (OSE) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, et en vue de faciliter le développement des exportations et de permettre à la production intérieure de devenir concurrentielle sur les marchés internationaux, il est créé le Conseil du soutien à l'export de Nouvelle-Calédonie (CSENC).

Le CSENC est saisi pour avis sur toute initiative ou réforme visant à la mise en œuvre de la politique publique de soutien à l'export. Il peut formuler toutes propositions à l'égard de l'ensemble des acteurs du commerce extérieur.

Le service de la coopération régionale et des relations extérieures du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est chargé du suivi et de la mise en œuvre des actions de la Nouvelle-Calédonie en matière de coopéra-

tion économique et de commerce extérieur, sans préjudice des missions dévolues à la direction des affaires économiques et à la direction régionale des douanes et il administre le CSENC.

*Arrêté n° 2017-1305/GNC du 6 juin 2017
JONC n° 9420 du 15 juin 2017*

ACTUALISATION DES CONDITIONS D'INTERVENTION DU FONDS NICKEL ET PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES COTISATIONS SOCIALES PATRONALES DU 1^{ER} TRIMESTRE 2017

ENTREPRISES PRODUCTRICES ET EXPORTATRICES DU SECTEUR MINIER

Les conditions de prise en charge des cotisations sociales patronales des entreprises minières, productrices et exportatrices de minerais, dont l'effectif était inférieur à 750 personnes au 31 décembre de l'année précédente la déclaration de la situation de crise, sont révisées.

Le niveau de prise en charge est fixé, en fonction de la nature de l'activité de l'entreprise et du préjudice subi du fait des impacts de la crise du secteur du nickel :

- Le préjudice est établi en considérant le niveau de rémunération des exportations de minerai, toutes destinations confondues.
- La moyenne trimestrielle du prix de vente du minerai exporté (average ore price en XPF/kg) est considérée, selon les autorisations accordées par le Service mines et carrières de la DIMENC, pour le trimestre au titre duquel la prise en charge des cotisations sociales est sollicitée.
- Le niveau de prise en charge est fixé comme suit :
 - nul pour un prix de vente supérieur à 225 XPF/kg ;
 - 1/3 pour un prix de vente compris entre 200 et 225 XPF/kg ;
 - 2/3 pour un prix de vente compris entre 175 et 200 XPF/kg ;
 - 90 % pour un prix de vente inférieur à 175 XPF/kg.

*Délibération n° 2017-130/FNi du 7 juin 2017
JONC n° 9424 du 29 juin 2017*

ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES DU SECTEUR MINIER



Les conditions de prise en charge des cotisations sociales patronales des entreprises sous-traitantes sont également révisées.

Pour les activités de sous-traitance, l'impact de la crise est estimé :

- en considérant la part du chiffre d'affaires relative à la sous-traitance contractualisée directement avec des entreprises minières pour l'année 2016 ;
- les entreprises dont la sous-traitance relative à l'activité minière est inférieure à 30 % sont écartées ;
- le préjudice est évalué en comparant le trimestre concerné par la prise en charge à la moyenne trimestrielle du second semestre 2016 ;
- le niveau de prise en charge est calculé en proportion du chiffre d'affaires en lien direct avec l'activité minière ; il est fixé comme suit :
 - nul pour un préjudice inférieur à 25 % ;
 - 1/3 pour un préjudice de 25 à 40 % ;
 - 2/3 pour un préjudice de 40 à 55 % ;
 - 90 % pour un préjudice de 55 % et plus.

*Délibération n° 2017-131/FNi du 7 juin 2017
JONC n° 9424 du 29 juin 2017*



TAUX DE L'USURE AU 1^{ER} JUILLET 2017

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament	5,81 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	2,23 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	2,45 %
- Découverts en compte	13,69 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	2,21 %

PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte	13,69 %
------------------------------	---------

PRÊTS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe d'une durée inférieure à 10 ans	3,12 %
- Prêts à taux fixe d'une durée comprise entre 10 ans et moins de 20 ans	3,09 %
- Prêts à taux fixe d'une durée de 20 ans et plus	3,25 %
- Prêts à taux variable	2,83 %
- Prêts relais	3,33 %

Autres prêts

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 XPF	20,60 %
- Prêts entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	13,12 %
- Prêts supérieurs à 715 990 XPF	6,40 %

INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

	2016		2017	
	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre
Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels	4,54%	4,35%	4,16%	3,94%
Autres cas	1,01%	0,93 %	0,90%	0,9%

TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1^{er} janvier 2007, les loyers des locaux à usage d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n° 152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL juin : 121,32 / juillet : 121,49*

*Indice provisoire.

➤ Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 – dae@gouv.nc

INDICE ET TAUX

- Prix juillet 2017	108 %
- Prix juillet 2017 hors tabac	107,06 %
- Inflation 2017 hors tabac (12 derniers mois)	1,6 %
- Inflation générale (12 derniers mois)	1,6 %

SALAIRE MINIMUM GARANTI * (DEPUIS LE 1^{ER} AOÛT 2017)

- SMG horaire	921,28 ^F
- SMG mensuel	155 696 ^F

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1^{ER} AOÛT 2017)

- SMAG horaire	783,1 ^F
- SMAG mensuel	132 344 ^F

* Sous réserve de la convention collective de l'accord professionnel de branche.

ERRATUM

Les montants des SMG et SMAG indiqués dans notre numéro précédent ne tenaient pas compte de la mise à jour du 1^{er} août 2017. Veuillez nous en excuser.

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2015

- Plafond Cafat	354 900 ^F
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	498 300 ^F
- Tranche 2 (de 498 301 F CFP)	5 152 900 ^F
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat) Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 – Article 2	299 500 ^F
- Plafond Formation professionnelle Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	354 900 ^F
- Plafond Sécurité Sociale - CCS non plafonnée	390 095 ^F

ÉVOLUTION DU BT21

	2015	2016	2017
Janvier	101,34	102,24	102,77
Février	101,50	102,18	103,06
Mars	101,27	101,99	103,22
Avril	101,32	101,67	103,58
Mai	102,11	101,52	103,75
Juin	102,18	101,66	103,84
Juillet	102,20	101,89**	103,86*
Août	102,04	101,99	
Septembre	101,90	102,42	
Octobre	101,99	102,33	
Novembre	101,98	102,43	
Décembre	101,85	102,53	

Attention, index BT21 rénové (voir www.isee.nc ou contactez le Centre d'information économique de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc). Base 100 : décembre 2012.

* Indice provisoire ** Valeur rectifiée



© Rose Fireising

Que devient le bail commercial en cas de dépôt de bilan ?

Lorsqu'un commerçant, qui loue son local sous le régime d'un bail commercial, fait l'objet d'une procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire), son bail commercial n'est pas résilié automatiquement. Il se poursuit normalement, mais l'administrateur judiciaire ou le liquidateur peut, après examen de la situation, décider d'y mettre fin ou de le céder.

La décision de poursuivre un bail commercial appartient uniquement à l'administrateur ou au liquidateur chargé de la procédure collective.

Sa décision s'impose au bailleur, qui ne peut s'y opposer, même si, à la date d'ouverture de la procédure, le locataire doit des arriérés de loyers.

Le bail peut aussi être résilié à l'initiative du bailleur. Après l'ouverture de la procédure, si le bail se poursuit et si le locataire ne paye pas ses loyers ou ses charges, le bailleur peut exiger la résiliation du bail.

Comment obtenir un code-barres ?



Afin d'obtenir un code à barres, on doit adhérer à GS1 France (ex-Gencod) qui délivre les codes permettant aux entreprises d'identifier leurs produits. Il s'agit d'un organisme mondial actif dans le domaine de la normalisation.

C'est la seule organisation reconnue par tous pour diffuser les standards GS1. L'adhésion est soumise à un droit d'entrée et à une cotisation annuelle liée au chiffre d'affaires du demandeur. Les numéros de codes-barres sont valables dans le monde entier et pour tous vos clients sans exception, aussi bien sur Internet

que dans les magasins traditionnels.

La création des codes au format GS1 se déroule en trois étapes :

- la souscription d'une adhésion auprès de GS1 France pour l'obtention du préfixe entreprise ;
- la création du codes-barres à partir de l'application « Mes codes-barres » ;
- l'impression des codes-barres à partir de l'application « Mes codes-barres » ou auprès de l'imprimeur du demandeur, ou à partir d'un matériel adapté.

Tarifs, conditions d'adhésion et adhésion en ligne : www.gs1.fr/obtenir-un-code-a-barres

Comment déposer une marque en Nouvelle-Calédonie ?

La démarche s'effectue auprès de l'Inpi, l'Institut national de la protection industrielle, à Paris. Il n'y a pas de protection locale, ni de relais en Nouvelle-Calédonie. Une marque protège le nom ou le signe qui permet d'identifier les produits ou services et de les distinguer de ceux des concurrents. Pour savoir si le nom ou le signe choisi est disponible, il faut procéder à une recherche avant le dépôt, directement sur le site Internet de l'Inpi. Une fois enregistrée, la marque donne un monopole d'exploitation pour dix ans, renouvelable indéfiniment.

www.inpi.fr

Pour en savoir plus

CCI – Informations juridiques

Tél. 24 31 32 / jur@cci.n

CCI – Centre d'information économique

Tél. 24 31 20 / doc@cci.nc

www.cci.nc

Retrouvez la FAQ de la CCI sur www.cci.nc

ÉCHÉANCES FISCALES ET SOCIALES

14 septembre

TGC

Dépôt de la télé déclaration pour les entreprises en périodicité mensuelle pour la période fiscale de juillet.

20 septembre

Mutuelle des patentés et des libéraux

Paiement des cotisations d'août.

30 septembre

Impôt sur les sociétés – IS

- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 mai.

- Paiement de l'acompte.

TSS – Déclaration et paiement

Dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 28 février, 31 mai, 30 août et 30 novembre.

TGC

- Dépôt de la déclaration pour les entreprises en périodicité mensuelle pour la période fiscale d'août.

- Fin de la période fiscale du 3^e trimestre pour les entreprises à périodicité trimestrielle.

CAFAT

- Travailleurs indépendants : paiement des cotisations du 4^e trimestre.

- Artistes : paiement des cotisations du 4^e trimestre.

10 octobre

Mutuelle du commerce

Paiement des cotisations d'août.



TU CHERCHES UN PRO ? DEMANDE À JECO !



Jeco.nc : une navigation simple et intuitive pour trouver rapidement les coordonnées des meilleurs professionnels à partir de leur spécialité, leur nom ou leur numéro de téléphone (annuaire inversé), découvrir leurs réalisations ou encore obtenir des devis en ligne.

Contact :
rezomedias@gmail.com • 77 19 72





OSMOSE
CONSULTING

Depuis 2009,
le bureau d'études met à votre disposition
son savoir-faire autour de
4 domaines d'intervention

**DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
ET SERVICES A LA POPULATION**

- . Politique publique et prévention de la délinquance
- . Tranquillité résidentielle et sécurité dans les transports
- . Politique sociale et urbaine

**PROTECTION DES DONNÉES À
CARACTÈRE PERSONNEL**

Conformité informatique et libertés (CNIL)

**PROTECTIONS DES ORGANISMES
PUBLICS ET PRIVÉS**

- . Système de management de la sécurité-sûreté
- . Technologie appliquée à la sûreté

**FORMATION STRATÉGIQUE ET
OPÉRATIONNELLE DANS
L'INGENIERIE DES RISQUES**

Numéro d'enregistrement DFPC 988/0550/17R



Immeuble Le Moravé
40 RUE DE LA REPUBLIQUE
Centre-ville - 98800 NOUMEA

TÉL : 23 70 08 / 74 03 63

www.osmoseconsulting.nc
contact@osmoseconsulting.nc

ALL GLASS
l'élégance des lignes



Des techniciens
verrier diplômés



6 ans
d'expérience



600 m²
de bâtiment



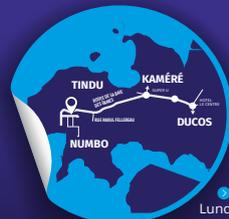
1 outil de production
adapté



Notre site de production est équipé de
matériels performants pour nous
permettre de fournir rapidement les
meilleurs produits et le meilleur service.



En cas de casse
PENSEZ
ALLGLASS



23 rue Saint Antoine
Numbo - Nouméa

contact@allglass.nc

46.76.57

NOS HORAIRES DU BUREAU
Lundi au jeudi 7h - 11h30 et 12h30 - 16h
Vendredi 7h - 11h30 et 12h30 - 15h



Passer de lumière

www.allglass.nc

Intéressé par une reprise d'activité ?

La CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisé pour faciliter le lancement de votre projet.

Tél. 24 40 74 / conseil@cci.nc

COMMERCES

➤ Vente et maintenance de matériels

Forte rentabilité.

Prix : 160 MF / 1340 K€.

➤ Vente et maintenance de matériels

Clientèle captive

Prix : 28 MF.

CHR

➤ Hôtel en province Nord (avec murs)

Très belle affaire

Clientèle fidélisée

Activité touristique jointe

Prix : nous consulter

➤ Restaurant spécialisé

Parts sociales et parts SCI

Prix : 63,2 MF / 530 K€

➤ Bar - Restaurant

Nouméa, les pieds dans l'eau

Cadre exceptionnel

Prix : nous consulter

➤ Hôtel

Très belle affaire

Emplacement : Nouméa

Prix : nous consulter

SERVICES

➤ Société de déménagement et garde-meuble

Très belle affaire

Clientèle fidélisée

Prix : 105 MF / 880 K€

➤ Société achat et vente de véhicules d'occasion

Excellente rentabilité

Bonne notoriété

Prix : nous consulter

INDUSTRIE

➤ Société de production locale alimentaire

Belle affaire rentable

Vendue avec son immobilier

Prix : 315 MF / 2639 K€

En partenariat avec Action Entreprises
www.action-entreprises.nc
 Contact : actionentreprises@lagoon.nc - Tél. : 24 14 41



NOUVELLE-CALÉDONIE

Jeu du centre ville

➤ 14 septembre

Grand marché animé autour du thème de la Polynésie française.

Place des Cocotiers - Nouméa

Tél. 28 02 07

5^e Forum de l'Immobilier

➤ Du 15 au 17 septembre

Un événement organisé par *Les Nouvelles calédoniennes*, pour tout savoir sur l'immobilier sur le territoire.

Maison des artisans - Nouméa

Tél. 77 36 47

Foire de Koumac et du Nord



➤ Du 22 au 24 septembre

15 000 visiteurs attendus à cette grande foire agricole et artisanale.

Koumac

Tél. 42 78 77

27^e Salon BÂT Expo

➤ Du 28 septembre au 1^{er} octobre

Le salon « pour construire » : immobilier, construction, aménagements, outillage, matériaux, etc.

Maison des artisans - Nouméa

Tél. 77 36 47

Jeu du centre ville

➤ 5 octobre

Grand marché animé autour du thème des animaux.

Place des Cocotiers - Nouméa

Tél. 28 02 07

MÉTROPOLE

MIF Expo : Made in France



➤ Du 10 au 12 novembre

Salon des savoir-faire, des produits et des innovations françaises dans tous les secteurs d'activité.

Paris

www.mifexpo.fr

NOUVELLE-ZÉLANDE

Big boys toys

➤ Du 10 au 12 novembre

Événement autour des hobbies dits masculins (sports mécaniques et de plein air, musique, construction, automobile, etc.).

Auckland

bigboystoys.co.nz

AUSTRALIE

IMARC : International mining and resources conference



➤ Du 30 octobre au 2 novembre

Congrès mondial dédié à l'industrie minière et aux investissements dans les mines.

Melbourne

imarmacmelbourne.com

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve.

N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

LES RELATIONS COMMERCIALES À LA CALÉDONIENNE



De par la proximité, voire la familiarité, entre les acteurs économiques, les relations commerciales en Nouvelle-Calédonie sont très spécifiques à sa culture locale. Le dossier du numéro d'août 2017 de **Made In**, le magazine de la Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie, fait un point sur la construction et la structuration de cette notion de relation commerciale. Il revient notamment sur la normalisation des liens autrefois tendus entre petits producteurs et grande distribution, fournisseurs et clients, entrepreneurs calédoniens et métropolitains... Et il met en lumière des stratégies commerciales novatrices, et néanmoins réalistes, de jeunes chefs d'entreprises, ainsi que des stratégies marketing pour des services ou produits sensibles, comme ceux liés à l'alcool.

Dans les points de dépôt et sur madein.nc - gratuit

L'audace d'oser en affaires

La rédaction du mensuel **Management** dévoile, dans son dossier de septembre, une multitude de conseils pour fixer soi-même les règles du jeu dans l'art de forcer son destin. Elle estime que, contrairement à une idée reçue, le culot en affaires ne s'improvise pas : l'entrepreneur risque-tout doit être sûr de ses bases et connaître ses limites. Au fil de ces douze pages sont abordées les problématiques du bluff dans les relations commerciales, de la disruption en marketing, des paris audacieux mais ratés... Un joueur de poker professionnel, un communicateur d'influence, un publiciste et de nombreux entrepreneurs téméraires apportent également leur grain de sel à ce dossier pimenté.

Disponible chez les dépositaires de presse. 1500 F



LE POUCE AUX ŒUFS D'OR



Le **Mag des artisans** consacre le dossier de son 59^e numéro aux avantages et défis de Facebook pour les entrepreneurs calédoniens. En 2016, 25 % des entreprises artisanales du territoire utilisaient les réseaux sociaux, avec en tête Facebook pour 97 % d'entre elles. 160 000 profils actifs sont aujourd'hui comptabilisés en Nouvelle-Calédonie. Et le site au pouce bleu est devenu un véritable outil commercial car, désormais, le premier réflexe de nombreux consommateurs est de rechercher une boutique ou un service sur Internet avant de se déplacer sur le lieu de vente et de passer à l'acte d'achat. Et, dans ce cas, avoir ou ne pas avoir pignon sur Facebook peut grandement faire la différence...

Dans les points de dépôt et sur www.cma.nc - gratuit

Révolution dans l'énergie ?

Crise du diesel, banalisation des panneaux solaires et des moyens de locomotion électriques... Comment s'adapter à ces bouleversements à venir ? **Capital** consacre près de vingt pages de son numéro de septembre à répondre à cette question. Les articles traitent notamment de l'intérêt de passer à l'automobile électrique, du spectre d'une imminente pénurie de pétrole, du temps pendant lequel ses réserves vont nous permettre de tenir avant que d'autres énergies puissent prendre le relais... mais aussi de la manière dont les dérives du nucléaire vont faire gonfler les factures d'électricité, des perspectives de produire sa propre énergie, de l'abandon, ou non, du diesel...

Chez les dépositaires de presse - 1400 F



LE COIN DU LIVRE

L'énergie dans le développement de la Nouvelle-Calédonie

Dans un contexte de raréfaction des ressources en énergie fossile et de changements climatiques, la Nouvelle-Calédonie doit répondre aux préoccupations environnementales et trouver les voies et moyens d'une moins grande dépendance énergétique.

Ainsi, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a demandé à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de produire cet ouvrage, état des lieux complet et analyse pluridisciplinaire des enjeux constitutifs de la question de l'énergie dans le développement de la Nouvelle-Calédonie.

Les données concernent 2009, mais les spécialistes s'accordent à dire que cette étude demeure la plus complète et la plus pertinente concernant la maîtrise de l'énergie, les nouvelles technologies en matière de production et de stockage, les moyens de réduction des émissions de gaz à effet de

serre, la géopolitique de l'énergie et du climat et la coopération régionale, ainsi que la gouvernance de l'énergie et du climat en Nouvelle-Calédonie.

Aujourd'hui encore, la série de recommandations présentée dans ce livre sert d'appui à plusieurs des politiques que le territoire met en œuvre dans ce domaine capital.

Par Yves Le Bars, Elsa Faugère, Philippe Menanteau, Bernard Multon, Arthur Riedacker et Sébastien Velut (dir.).

IRD Éditions (474 pages + 1 CD-Rom regroupant une version anglaise de la synthèse et les contributions intégrales des auteurs).

Disponible en librairie et en ligne, 2300 F.



AMERICAN
EXPRESS

Le monde s'offre à vous

► Nouméa > Sydney > 18 000 Points Qantas*

Australie, Sydney, Harbour Bridge

GRATUITE PENDANT 2 ANS,

nous vous offrons jusqu'à 25 000 Points Qantas**!

Avec la Carte Qantas American Express®,

Offrez-vous le monde !



OFINA

Adhérez maintenant
www.americanexpress.nc
ou 463 900

FREQUENT
FLYER 

*Points Qantas requis pour un Aller simple en classe économique. Taxes non comprises. ** Offre spéciale réservée aux nouveaux adhérents. Jusqu'à 10 000 Points Qantas de bienvenue offerts et jusqu'à 15 000 Points Qantas supplémentaires, si vous dépensez au moins 450.000 XPF dans les 3 premiers mois. Voir conditions applicables en agence. American Express est une marque déposée d'American Express Company. Cette Carte est émise par OFINA, titulaire de la licence American Express.



Mutuelle
du Commerce et Divers



La Mutuelle du Commerce vous protège Vous et Votre Famille.

Contrats de Prévoyance

- *Prévoyance Plus*
- *Prévoyance Top*
- *Prévoyance Max*

Pour tout renseignement sur nos différents contrats, contactez :

Paul Mitrail - Tél. : (687) 79 31 47 - pmitrail@mutuelleducommerce.nc
Tatie Kempfer - Tél. : (687) 41 08 11 - tkempfer@mutuelleducommerce.nc

www.mutuelleducommerce.nc